

VISION 29

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES ÉDUCATEURS SPÉCIALISÉS EN ARTS PLASTIQUES



Colloque 80



GRUMBACHER
QUALITE
ET PRIX...
C'EST DANS
LA POCHE!!

GRUMBACHER

GRUMBACHER

723 King St. W.,
Toronto, Ontario M5V 1N2

UN ALBUM DE REPRODUCTIONS UNIQUE...



Un ensemble de reproductions format 43 x 53cm (17" x 21") des oeuvres de la collection du Musée d'art contemporain de Montréal.

Ces reproductions, illustrant les principales tendances de la peinture québécoise moderne, sont groupées en deux albums de 24 reproductions. L'ALBUM TOME I EST MAINTENANT DISPONIBLE au prix de \$103.68 (\$96.00 + taxe, à peine \$4.00 pour chaque reproduction) incluant un boîtier entoilé.

S'y retrouvent des oeuvres de 24 artistes dont Bellefleur, Dallaire, De Tonnancour, Dumouchel, Giguère, Lemieux, Molinari, Pellan, etc...

De plus, vous pouvez vous procurer L'ALBUM TOME I de deux façons: soit en l'achetant en entier (\$103.68) ou en vous le procurant au rythme de 2 reproductions par mois pour une période de 12 mois (12 chèques post-datés de \$8.64). Les reproductions vous parviendront alors par la poste tous les mois.

LES ÉDITIONS

L'IMAGE DE L'ART

TEL. (514) 524-7141

C.P. 159 SUCC. "E" 5373 CHAMBORD MONTREAL QUEBEC H2T 3A7

nom _____

adresse _____

code postal _____ tél. _____

- ☐ Je désire me procurer l'album Tome I en entier
Ci-joint mon chèque de \$103.68 (\$96.00 + taxe)
 - ☐ Je désire me procurer l'album Tome I au rythme de 2 reproductions par mois pour une période de 12 mois. Ci-joint une série de 12 chèques post-datés de \$8.64 (\$8.00 + taxe)
 - ☐ Je désire recevoir un dépliant d'information
- signature _____ date _____

L'évolution de la chaise ancienne au Québec

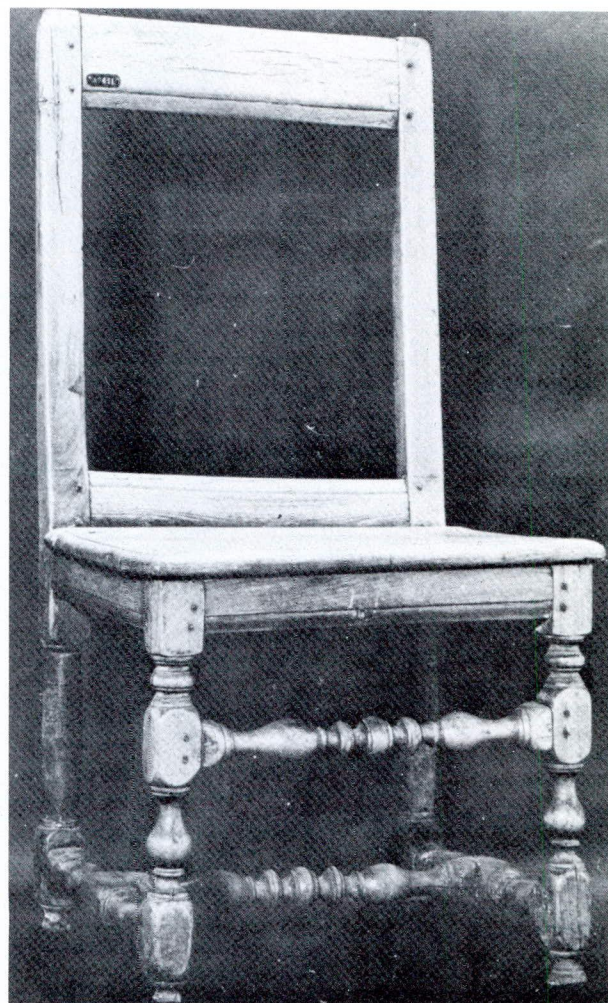
Objet d'utilité courante, la chaise a été autrefois un article personnel. Chaque membre de la famille avait la sienne et c'était manquer de savoir-vivre que de s'asseoir sur la chaise du père ou de la grand-mère.

Si le Marquis de Vaudreuil a pu se permettre de venir ici en emportant son «fauteuil en bois de noyer de France», les colons, qui débarquaient avec un minimum d'effets personnels, durent fabriquer eux-mêmes leurs meubles ou faire appel à des artisans.

«Faits de main frustre et robuste», les premiers meubles, solides, s'inspirant du style en vogue dans leur province d'origine, manquaient souvent de confort.

La chaise dite de style «Île d'Orléans» était du genre. Le profil socio-culturel et économique et l'influence des modes extérieures donnèrent peu à peu à la chaise ancienne meilleure apparence et plus grand confort.

«L'évolution de la chaise ancienne au Québec», en même temps qu'une vieille légende, présente la chaise d'esprit Louis XV, la chaise à la capucine, la chaise à dossier à échelles, dite de Chambly, la chaise d'influence Windsor et autres.



Production:

Musée du Québec

Ministère des Affaires culturelles

16 mm, couleur, 1978

Durée: 12 mn 35 s

Français

Numéro de cinémathèque: 8759

Réalisation:

André Larochelle

Les Productions Yves Hébert Inc.

Scénario:

Claude Jobin

Montage:

Pierre des Marchais

Image:

Roger Moride

Scénographie ou accessoiriste:

Claude Marchand

Narration:

Vincent Davy

Recherche:

Fernand Lévesque

Louise Blouin-Gagnon

Services Éducatifs
du Musée du Québec
Ministère des Affaires culturelles

Directeur de production:

Michel Belaieff

Producteur délégué:

Nicole de Rochemont

Distribution:



Gouvernement du Québec
Ministère des Communications

Direction générale du cinéma et de l'audiovisuel

360, rue McGill
Montréal, P.Q.
H2Y 2E9
Tél.: (514) 873-2234

1601, boulevard Hamel ouest
Québec, P.Q.
G1N 3Y7
Tél.: (418) 643-5168

Sommaire

Équipe de réalisation

Mireille Doré, rédaction

924, Sir Adolphe Routhier
Québec G1S 3P5
418-683-4003

Georges Baier, publicité

5623 avenue Durocher
Outremont H2V 3Y2
514-274-0227

Micheline Desmarteaux, publicité

6517 Molson, Montréal
514-722-3784

Édition et corrections

Suzanne Lemerise
Monique Brière
Micheline Desmarteau

Vision est le journal de l'Association des Professeurs d'Arts plastiques du Québec, récemment fusionné à l'Association des Responsables de l'Enseignement des Arts plastiques du Québec dans l'Association québécoise des Éducateurs spécialisés en Arts plastiques.

Conseil d'administration de l'AQESAP

Alice Boucher, présidente
Micheline Desmarteaux, vice-présidente
Luc Paquette, trésorier
Mariette Parent, secrétaire

Directeurs

Lucie Daoust
Suzanne Lemerise
Jacques Viens

AQESAP

C.P. 63, Duvernay
Laval H2E 4P4

Les textes publiés n'engagent pas la revue ; les auteurs en assument la pleine et entière responsabilité.

Tous les articles publiés dans **Vision** sont indexés dans **Radar**.

Composition et montage

Concept Médiatexte Inc.
834, ave Bloomfield, Outremont
(514) 272-8462

Imprimeur

Atelier des Sourds de Montréal (1978) Inc.
85 de Castelnau Ouest, 279-4571

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
(D-735-196)

Numéro international normalisé des publications en série ISSN 0382-0424.

Éditorial : Mot de la présidente

«Colloque 80» : Une étape importante

par Alice Boucher 6

Allocution de Monsieur André Rousseau, ministre-adjoint à l'Éducation

..... 7

Assemblées générales des membres de l'Association québécoise des éducateurs spécialisés en arts plastiques, présidées par Roger Fraser

du 17 octobre 1980 11

du 18 octobre 1980 12

du 19 octobre 1980 13

Le rôle d'une association dans le développement pédagogique des arts plastiques

par Gilles Desaulniers 15

Richesse et complexité de l'éducation artistique

par Louise Bourbeau-Poirier 16

La taxonomie des objectifs pédagogiques appliqués au musée

par Hélène Lamarche 19

Connaître et créer pour un jeune enfant au Musée du Québec

par Mireille Doré 20

Rapport d'une exposition miniature de travaux d'étudiants de la région de Québec, tenue durant le Colloque 80

par Mireille Doré 22

Les arts plastiques dans un programme d'enseignement chez les sourds

par Lorraine Gingras-Renault 23

Stage de sensibilisation en arts plastiques pour les titulaires du primaire

par Violaine Gaudreault et Louise Grannary 24

Quelle forme peut prendre l'évaluation en arts plastiques ?

par Sélim Kfoury 24

L'initiation aux oeuvres d'art

par Michelle Pelletier 25

Le potentiel éducatif de l'art à travers la peinture et la sculpture

par André Théberge 26

L'image, cette réalité non réelle

par Monique Brière 27

La situation des arts plastiques, au niveau secondaire

par Suzanne Lemerise 29

La formation des enseignants spécialisés en art à l'Université du Québec à Montréal

par Jacques Tousignant 30

Le Guide pédagogique en Arts plastiques au primaire

par Nicole Sorel 31

Recherche et expérimentation en Art au primaire

par Roland Brunelle 32

Efficacité des moyens audio-visuels dans le domaine des arts plastiques

par Ronald Bouvier 33

Projection de diapositives

par Yvan Boulerice 33

Étude des possibilités de diffusion pédagogique en art : la revue VISION

par Mireille Doré 34

La page couverture

Tirée de **Art et Floralties**, CECM 80

Éditorial

Mot de la présidente

«Colloque 80» : une étape importante

L'idée de publier le rapport du «COLLOQUE 80» à l'intérieur d'un numéro de VISION est de moi... Est-ce une erreur? Aujourd'hui, il me semble que oui. Trop de temps s'est écoulé entre octobre dernier et ce numéro 29.

Pendant plusieurs années où la revue n'était que l'organe officiel de l'APAPQ, cela semblait normal, c'était même la coutume (voir les numéros 5, 7, 12, 16 et 20, où nous retrouvons les comptes rendus des congrès précédents). Mais voilà que VISION a grandi, il a pris plus d'envergure, il a acquis une image plus professionnelle grâce à l'influence et l'expérience de ceux qui s'en sont occupés ces dernières années. La qualité atteinte est indéniable. Le travail de l'éditeur est remarquable et nous devons lui rendre hommage en toute justice ainsi qu'à celle qui est responsable du contenu pour sa programmation de qualité, mais seuls, ils ne peuvent assumer toutes les tâches. VISION requiert dorénavant plus de travail, plus de consistance quant au contenu, plus de publicité. L'assemblée générale a confié un mandat clair et précis à l'équipe de VISION.

Un organisme préparé avant le «COLLOQUE 80» mentionnait une dizaine de postes à combler allant de la sollicitation d'articles et de publicité, de correction d'épreuves sans parler des corvées d'adressage et de poste, pour n'en mentionner que quelques-unes.

Deux personnes les mieux intentionnées du monde, les plus dynamiques, les plus courageuses soient-elles, sont impuissantes à publier quatre fois par année une revue telle que ce qu'est devenu VISION.

Aucun d'entre nous n'est libéré de son travail quotidien pour réaliser la revue et les tâches administratives du C.A. Tous, nous sommes bénévoles, nous sacrifions nos loisirs et souvent des réalisations plus personnelles pour accomplir ce que nous croyons, peut-être d'une façon un peu trop idéaliste, notre devoir envers ceux qui nous ont élus.

Mais ce n'est plus possible... ou VISION redevient un bulletin de liaison réalisé sans trop de frais, ou bien des membres devront accepter de s'impliquer pour une véritable équipe de travail.

Le conseil administratif a trop de travail avec la réalisation des mandats de l'assemblée générale, la préparation lointaine et immédiate du Congrès annuel, les devoirs de vigilance et de revendications, les représentations à faire au M.E.Q., C.P.I.Q., C.E.Q., R.O.N.L.Q., etc. pour assumer en plus une tâche aussi considérable que de maintenir VISION. Il faut maintenant une participation accrue d'énergies nouvelles.

Le «COLLOQUE 80» est important; il marque une étape dans notre évolution; il sanctionne la fusion de deux associations en un nouvel or-

ganisme: l'Association Québécoise des Éducateurs Spécialisés en Arts Plastiques, dûment accréditée, ayant sa charte, ses règlements, ses lettres patentes. Défi au dire de certains, travail intense pour d'autres, la fusion est faite et nous devons continuer de nous serrer les coudes.

Cette nouvelle association, j'en assume la présidence après m'être fait beaucoup prier. J'avais longtemps oeuvré à l'A.P.A.P.Q., été membre de l'A.R.E.A.P.Q., et j'ai vécu les problèmes complexes du comité de fusion; j'ai travaillé cette année avec une merveilleuse équipe de secrétaire, vice-présidente, trésorier et conseillers. Tous se sont partagés les tâches selon leur disponibilité. Il nous a fallu apprendre à travailler ensemble. Nous y sommes parvenus.

Réunir des rapports d'ateliers nous a pris quatre mois; les corrections, la dactylographie, encore plusieurs semaines. Certains rapports ont été égarés en route, sans compter ceux que nous n'avons jamais reçus. Mais voici quand même l'essentiel du «COLLOQUE 80».

La plupart des mandats ont été réalisés ou sont en voie de l'être. Notre représentativité s'est accrue tant au Conseil Pédagogique Interdisciplinaire qu'au regroupement des organismes nationaux de loisirs puisque nous avons maintenant des membres actifs dans ce secteur de l'éducation permanente et populaire du socio-culturel.

Raison de plus pour manifester notre solidarité bien que nos secteurs de services soient différents. Ce qui nous rassemble est l'idéal que nous partageons d'éduquer, de former l'oeil et le geste, d'amener à l'expression personnelle.

Partout les restrictions se font sentir; c'est le moment de considérer surtout ce qui nous unit pour offrir un front commun, une solidarité professionnelle, qui nous permettront de passer à travers les difficultés actuelles.

Nous croyons à notre rôle dans la société actuelle. Le travail d'éducation en est un de patience, de générations; les luttes sont passagères mais il faut préparer, ensemble, un nouvel âge de l'éducation par l'art avec toute l'ardeur et la résistance dont nous sommes capables.

La présidente,
Alice Boucher

Allocution de Monsieur André Rousseau, ministre-adjoint à l'Éducation, lors de l'Assemblée générale de l'A.Q.E.S.A.P.

Madame la Présidente, représentants de tous les secteurs du monde de l'éducation, du monde des loisirs, du monde de la famille et tous les responsables de l'évolution de la création à l'intérieur de notre milieu scolaire et de tous les milieux ambients du Québec,

Au début de cette brève allocution, je me fais tout d'abord un devoir de transmettre les salutations, les hommages et les bons vœux du ministre de l'Éducation, Monsieur Jacques-Yvan Morin, que ses engagements ont empêché de se rendre à ce congrès. Il aurait été très heureux de rencontrer votre organisme puisque vous savez que Monsieur Morin, depuis déjà trois ans, a insisté pour que parmi les grandes priorités de développement au sein de l'école québécoise, en plus de la langue maternelle et de l'éducation chrétienne et de nombreux autres projets gouvernementaux qui ont été mis en oeuvre depuis quelques années, soit inscrit le développement artistique. Je suis heureux donc de m'associer personnellement aux sentiments exprimés par Monsieur le Ministre de l'Éducation. En effet, vos deux organismes poursuivent depuis quelques années déjà un travail d'animation et de réflexion des

plus valables pour la promotion des arts plastiques au Québec. Ce travail, basé sur le bénévolat et sur une haute idée de ce que nous pourrions appeler la valeur éducative des arts plastiques, mérite d'être souligné. Il représente un enrichissement pour le monde de l'éducation. Il est clair que tout ce champ de créativité, si important à l'intérieur des écoles primaires et des écoles secondaires, avait il y a à peine peu d'années peu de place à l'intérieur du curriculum. On se souvient facilement de ces moments où ces périodes de dessin ou ces périodes de copie étaient plutôt organisées les vendredis après-midi en fin de journée et plus particulièrement lorsqu'il pleuvait ou lorsqu'on n'avait pas le temps de faire de la révision. Il y a eu un changement important à l'intérieur du curriculum de l'école québécoise et ce sont les organismes comme les vôtres, et comme maintenant le vôtre, qui ont apporté un apport exceptionnel. Ce sont également tous ces agents de développement pédagogique qui ont, comme des apôtres, prêché à l'intérieur de l'ensemble du système scolaire le développement des arts plastiques, le développement de la musique, le développement de l'enseignement de la danse, le dévelop-

pement des métiers d'art dans certains milieux. Tout ce champ de créativité tout à fait essentiel lorsqu'on accepte le fait que l'école est un lieu non seulement d'instruction mais d'éducation dans toutes les dimensions de la vie.

Je me réjouis donc à l'idée que vos deux associations aient décidé de réaliser leur fusion et de coordonner ainsi leurs activités. Si je comprends bien, ce fut un accouchement difficile et long, sauf que souvent ça fait des enfants plus intelligents. Cette volonté de solidarité marquera sûrement un nouveau départ dans l'action exercée dans tous les milieux et à tous les paliers de l'éducation artistique, que ce soit sur le plan familial, sur le plan scolaire ou encore celui des loisirs. Cette unité de vos deux associations à l'égard des objectifs et des moyens de formation des arts plastiques au Québec arrive à un moment très important dans le développement de l'école québécoise et je souhaite que les résultats obtenus soient à la hauteur des attentes qui vous guident présentement dans toute cette activité de regroupement.

On m'a demandé de parler du rôle des arts plastiques dans la culture

québécoise. Sans nier l'importance de la famille ni de celle des loisirs, je m'en tiendrai plus particulièrement à ce thème et plus particulièrement en fonction de l'école. Je dois vous avouer que dans mes activités professionnelles, je suis en général borné aux écoles primaires et secondaires.

Le Livre vert sur l'enseignement primaire et secondaire dont on a fait quelque peu état tantôt déterminait trois fonctions majeures de l'école qu'il est toujours bon de rappeler : l'école comme lieu d'enseignement et d'instruction, l'école comme lieu d'éducation et, enfin, l'école comme lieu d'insertion culturelle. D'une part, la culture ambiante s'introduit à l'école et s'y exprime par de multiples langages. D'autre part, l'école, à son tour, est un instrument privilégié de développement de valeurs et de culture nouvelle en ce sens qu'elle permet l'exploration du monde par la pensée et l'acquisition d'outils indispensables permettant aux individus de s'exprimer et d'influencer leur environnement. Ce n'est pas l'école agent de changement à tout prix, c'est l'école qui rend les jeunes responsables et autonomes, qui les rend créateurs pour pouvoir modifier et adapter la société au besoin de l'homme et au besoin de son environnement de qualité.

Dans notre société, l'école a toujours jusqu'à maintenant visé peut-être à produire ce qu'on pourrait appeler un honnête homme, d'autres ont appelé ça un homme normal, c'est-à-dire un homme adapté à notre type de société, un homme souple qui produit et qui consomme comme le lui suggère la société ambiante. Mais l'homme sain, dit Holdstein, n'est pas l'homme normal, n'est pas cet homme qui doit nécessairement toujours s'adapter aux situations uniquement, sans pouvoir les transformer, mais l'homme qu'il a appelé normatif – je n'aime pas l'expression mais c'est sa définition – c'est-à-dire l'homme qui peut créer et assumer des normes. À l'homme normal actuel devra sans doute succéder l'homme autonome qui saura fonder sa personnalité et sa conduite sur des valeurs qu'il saura créer et assumer. Le grand saut que devra accomplir la société de demain, c'est sans doute celui du passage de cet homme normal à l'homme normatif, c'est-à-dire à ce créateur qui peut assumer les normes.

Notre société du Québec, comme toutes les autres, a besoin de créa-

teurs ayant une formation visuelle, sachant exprimer leur réalité intérieure et les réalités extérieures par l'image, par le biais des arts. Elle a aussi besoin de personnes douées d'un sens communautaire véritable et soucieuses d'améliorer leur milieu culturel par une expression artistique originale. Le rôle culturel des arts plastiques ainsi entrevu à un plan d'ensemble ne doit pas nous faire oublier que le premier objectif pédagogique visé est de faciliter l'avènement de ce citoyen équilibré, capable de mettre en valeur tout son potentiel et d'atteindre par ce biais un haut degré d'épanouissement personnel, et c'est là un des éléments clés des objectifs qui sont poursuivis à l'intérieur de notre école.

Le domaine de l'expression artistique est un terrain favorable à cet épanouissement. On a peut-être eu trop tendance à ne pas accorder à cette idée toute l'importance qu'elle méritait dans le passé. En effet, l'éducation artistique, nous dit le rapport Rioux qu'on a sorti des tablettes pour la rédaction du Livre vert et du plan d'action, est une éducation de base et prioritaire à toute spécialisation, au même titre que les mathématiques et la langue maternelle.

Les arts plastiques, sous cet angle, représentent un médium de formation de base d'une grande richesse. Ils rejoignent d'emblée le mouvement naturel de l'être humain d'exprimer ses idées et ses sentiments. Les enfants possèdent du monde une vision intuitive, pleine de fraîcheur, et les impératifs relationnels de l'expérience n'ont pas encore été altérés. Progressivement, du gri-bouillis aux formes plus organisées d'expression, l'enfant exprime son potentiel jaillissant, affine son imagination et construit ses modes de représentation artistique à la réalité. Il s'agit là d'un puissant facteur d'identification absolument essentiel en éducation. Par l'image, par les arts plastiques, il lui faut donc soutenir l'effort de création de manière à pouvoir apprendre aux jeunes à ne pas se contenter de peu, à aller au bout d'eux-mêmes, tout cela par une voie privilégiée de la formation personnelle.

En un mot, et je pense que c'est peut-être ce que je voudrais apporter comme résumé, il en résulte que l'éducateur doit être un jardinier et non un potier dans le domaine de l'expression créatrice plus que dans tout autre domaine peut-être. Le

développement de l'imaginaire personnel devient un atout précieux pour le développement de l'imaginaire social et pour la création d'un environnement marqué par une réelle qualité de vie. Sous cet aspect, l'enseignement artistique acquiert une place de plus en plus importante dans la société contemporaine et elle peut faire toute la différence entre une société de consommation marquée par l'uniformisation et une société de création marquée par des créations collectives originales et une affirmation particulière de la personne humaine.

Les arts plastiques se situent donc dans une perspective de développement culturel à la fois sur le plan personnel et sur le plan collectif. Ils ont connu, comme je l'ai mentionné tantôt, un essor considérable au cours des dernières années et je demeure confiant que les nouvelles mesures adoptées par le ministère de l'Éducation assureront, pour l'avenir, un progrès encore plus significatif. Je sais que ces rapports entre les objectifs poursuivis par l'école, les objectifs que l'on poursuit à l'intérieur des enseignements dans ces champs d'activités, je sais que ces rapports sont tout à fait étroits et qu'il n'y aura certainement pas chez vous de contestations à l'égard de ces objectifs. Nous pouvons avoir des difficultés à certains moments donnés à nous entendre sur les moyens, à trouver et à choisir les bons moyens, et aussi j'ai voulu rappeler ces objectifs pour réaffirmer, dans le cadre de l'évolution de l'école québécoise, cette nécessité de réaliser la socialisation dans le cadre d'une éducation de toutes les dimensions de l'homme.

Enfin, la Direction générale des programmes d'étude du ministère de l'Éducation a maintenant complété la révision des programmes d'art pour les niveaux primaires et les niveaux secondaires. Et je pense qu'ici il faut rendre un hommage particulier au service des programmes, aux agents de développement pédagogique et à tous les participants aux nombreux comités consultatifs. Je trouve que nos associations en général sont trop souvent muettes sur leur participation à titre de consultant ou encore à titre de personnes-ressource impliquées dans l'élaboration des programmes, dans l'élaboration des guides pédagogiques, dans l'élaboration des moyens d'évaluation et même dans l'élaboration des moyens d'évalua-

tion des élèves. Il y a peu d'observateurs qui savent que lorsque un programme d'étude sort du ministère de l'Éducation il est le fruit d'un travail de consultation qui souvent se prolonge sur une période d'une année, et dans certains cas il est le fruit d'une forme de consensus ou d'une forme de compromis pour certaines de ses parties qui implique une participation de plus d'un millier de personnes. Ce qui veut dire que ces programmes d'étude sont tous à être révisés. Comme vous le savez, nous avons à toutes fins pratiques complété cette révision pour le primaire dans toutes les matières et pour le secondaire premier cycle, nous sommes en voie d'achèvement. Pour le secondaire second cycle, étant donné tout le dossier du secteur professionnel, il faudra mettre un peu plus de temps.

Au secondaire, il s'agit de quatre programmes spécifiques : arts plastiques, art dramatique, danse et musique. Au primaire, les quatre mêmes disciplines artistiques ont été regroupées sous des objectifs communs afin de mieux faire ressortir la philosophie qui les anime tous. On y retrouve donc une même orientation générale et une démarche identique qui constituent ainsi un tronc commun. Cependant, ce nouveau programme présente, pour chacune des disciplines, des objectifs bien définis et des contenus d'apprentissage spécifiques et précis et également des contenus d'apprentissage suggéré ou des contenus d'apprentissage facultatifs.

En collaboration avec la Direction générale des réseaux du ministère de l'Éducation, le programme d'art au primaire sera lancé officiellement au cours de cet automne. Peut-être même dès le début du mois de novembre ou même à la fin du mois d'octobre. Pour ce qui est du secondaire, les programmes d'arts plastiques et de danse seront lancés éventuellement en février 1981 et les programmes d'art dramatique et de musique en mai 1981.

L'application obligatoire de ces programmes se fera d'une façon séquentielle à partir de septembre 1982 alors que tous les nouveaux programmes de Secondaire I devront être appliqués. En septembre 1983, tous les programmes de Secondaire II seront appliqués également, ainsi de suite d'une année à l'autre jusqu'en Secondaire V.

Pour ce qui est du primaire, le programme devra avoir été appli-

qué en septembre 1984. Les commissions scolaires devront, au choix, dispenser au moins trois des quatre disciplines artistiques développées dans ce programme.

Selon les dispositions contenues dans l'École québécoise, il est recommandé de consacrer deux heures par semaine à l'enseignement des disciplines artistiques à chacune des années du primaire. Ce temps peut varier d'autant plus que la semaine de l'élève va varier d'ici quelques années, ce temps donc peut varier, mais nous croyons qu'il s'agit d'un minimum pour répondre aux exigences des objectifs terminaux obligatoires contenus dans chacune des disciplines artistiques. Et nous savons là-dessus que nous partons de traditions très diversifiées, des commissions scolaires ayant d'abord développé des enseignements scientifiques ou ayant d'abord développé même à partir de la première année l'enseignement de la langue seconde, d'autres ont développé d'abord au niveau des arts plastiques ou de la musique, nous sommes devant une grande diversité de traditions dans le milieu scolaire québécois. Au secondaire, les élèves seront tenus de choisir une discipline artistique parmi celles que les commissions scolaires offrent. Nul doute que les arts plastiques, déjà traditionnellement établis, continueront à être offerts régulièrement par les commissions scolaires au choix des élèves.

Dans chaque région économique, le ministère de l'Éducation est présent par une structure déconcentrée qui est la Direction générale, c'est elle qui assume la responsabilité de soutenir concrètement les commissions scolaires et les institutions privées dans l'application du programme ministériel. Dans ce contexte de l'implantation du nouveau programme d'art, le ministère offrira sur demande aux enseignants certains instruments de soutien pédagogique, par exemple le guide pédagogique. Aussi, et on me l'a rappelé en me rendant ici ce matin et je veux en faire état, nous avons développé dans un cas au Québec, une école avec une vocation artistique particulière, qui est l'école Pierre-Laporte, en ce qui concerne la danse et en ce qui concerne la musique. Il est de notre intention de développer au niveau primaire comme au niveau secondaire, des centres d'excellence dans le domaine des arts plastiques comme dans les autres domaines

artistiques. Ceci pourra permettre de nous créer des modèles particuliers de développement. Ceci pourra également nous permettre de nous assurer d'un développement particulier dans des domaines où toutes les conditions pourront être mises en place pour assurer un développement de première qualité.

Je vous laisse sur cette perspective en vous disant la grande appréciation du ministère de l'Éducation pour le travail que vous accomplissez à la base en vue de la promotion des arts plastiques et du meilleur développement des élèves. Ainsi, vous contribuez à rendre la vie des Québécois plus riche, à développer leurs valeurs et à permettre une meilleure affirmation de cette culture québécoise qui nous est propre.

Je veux vous remercier, Madame la Présidente, et je vous offre mes vœux les meilleurs pour ce premier congrès regroupant les deux associations qui finalement ont trouvé une voie commune puisqu'elles poursuivaient des objectifs communs et aussi parce que le domaine de la création ne peut pas nous permettre de nous diviser inutilement.

QUESTION : Monsieur le Sous-Ministre, je voudrais vous poser une question sérieuse. Vous avez l'air d'avoir une idée assez précise du profil de l'élève en fonction d'un citoyen éventuel. Je voudrais savoir d'autre part si vous avez une idée assez précise sur le formateur. Évidemment ce formateur en arts plastiques.

RÉPONSE : À l'égard de la formation des maîtres, j'aurais pu l'indiquer tantôt, au point de départ vous savez que le ministère de l'Éducation a sur le métier, et c'est à toutes fins pratiques terminé, a sur le métier une politique nouvelle à l'égard de la formation des maîtres. Ce qui inclut évidemment la formation de spécialistes là où nous en avons besoin tant au niveau primaire qu'au niveau secondaire. Mais comme orientation générale, sans vouloir brûler la mèche, puisque les politiques gouvernementales sont d'abord annoncées par le Ministre de l'Éducation, il devrait normalement comme d'ici Noël, lancer cette politique de formation des maîtres. Mais comme orientation générale qui a déjà fait l'objet de tellement de recommandations, je ne me tromperai pas en vous indiquant que pour les enseignants du primaire l'objectif poursuivi dans ce projet de politique est véritablement d'amener les maîtres du primaire à

être davantage polyvalents. Sans cependant éliminer cette possibilité d'avoir dans des domaines particuliers comme celui des arts, des spécialistes. Nous savons que l'école primaire est en situation de population décroissante, nous savons également qu'il devient de plus en plus difficile de recruter des personnels spécialisés dans tous les coins du Québec. Ce qui veut dire qu'on ne peut pas imposer un modèle unique. À Québec et à Montréal il n'y a pas de difficultés à trouver des professeurs spécialisés, mais à Fairmont, à Sept-Îles, à Dolbeau, plus particulièrement dans le Nord-Ouest, c'est plus difficile, au niveau primaire plus particulièrement. Ce qui veut dire qu'on ne peut pas imposer un modèle unique sauf que toutes les dimensions, incluant les dimensions de création artistique, à notre avis doivent être présentes dans la formation de tous les enseignants du niveau primaire. En ce qui concerne les spécialistes, eh bien là nous avons un problème. Parce que le programme du primaire devrait normalement inclure, comme je l'ai exprimé tantôt, un point commun qui veut toucher à l'ensemble des dimensions. Je ne crois pas que

ça soit possible de former des maîtres qui pourront exceller à la fois en musique, en arts plastiques, en danse et en art dramatique. S'il y en a qui y croient, on n'a pas réussi encore à me convaincre. Cependant, il faudra trouver au niveau primaire des moyens pour pouvoir réaliser cette formation diversifiée avec les spécialistes que nous avons et que nous aurons. Il n'est pas question de diluer la formation des spécialistes de manière à nous retrouver avec des spécialistes en danse, arts plastiques, musique et art dramatique. Au secondaire, je pense que le problème est beaucoup plus facile. Il nous faudra trouver, au secondaire, des moyens pour que les spécialistes puissent également être capables de participer au projet éducatif général de l'école. L'école secondaire à tiroirs, à coups de sept périodes par jour, sans aucun rapport les unes avec les autres, nous apparaît une école secondaire complètement dépassée. Nous espérons une meilleure intégration de la discipline et nous espérons également par un retour normal du balancier que l'école secondaire dépasse le stade de cet amalgame de spécialistes qui

passent les uns après les autres sans aucun lien les uns avec les autres. Les jeunes de 12 ou 13 ans n'ont pas, à notre avis, à continuer à vivre au Québec le modèle collégial ou le modèle universitaire, pas parce que nous voulons insister outre mesure sur l'encadrement, ce n'est pas dans ce sens-là. Mais un jeune de 12, 13 ou 14 ans, plus particulièrement au premier cycle du secondaire, et la consultation du Livre vert nous l'a indiqué de façon non équivoque, les jeunes de cet âge ont besoin d'un enseignement qui puisse être plus facilement synthétisé pour lui et non pas strictement subir le modèle collégial ou le modèle universitaire où les spécialistes passent, passent et passent sept fois par jour sans qu'il n'y ait de lien direct.

À votre prochain congrès vous pourriez avoir des spécialistes du ministère de l'Éducation en formation des maîtres et à ce moment-là, ils pourront être tout à fait à l'aise et parler avec un document qui sera une politique officielle du gouvernement du Québec à cet égard.

S.O.S. Fiche de collaboration à Vision

Nom

Adresse

Code postal Tel.

Secteur de travail Niveau

Je pourrais disposer de quelques énergies pour travailler à Vision au niveau de :

la recherche la diffusion

le financement la coordination

l'expédition autre

la promotion

la rédaction

la publicité

Adresse de retour :
Revue Vision
a/s Mireille Doré
924, sir Adolphe Routhier
Québec G1S 3P5

Assemblée générale des membres de l'Association québécoise des éducateurs spécialisés en arts plastiques,

**tenue à Québec le 17 octobre 1980, à 17 heures,
et présidée par M. Roger Fraser**

Étaient présents les membres de l'Association.

1. Le président procède à la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par Mme Janine Bouillon-Beaudoin que l'ordre du jour soit accepté tel que lu. Appuyée par M. René Côté.

2. Le président invite la présidente du comité provisoire, Mme Monik Barbeau-Verschelden, à lire son rapport.

3. Monsieur Luc Paquette procède ensuite à la lecture du rapport financier. L'adoption de ce rapport est proposée par Mme Laurette Drouin qui est appuyée par M. Armand Picard. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

4. Le président demande si quelqu'un désire que soient lues les lettres patentes. Cela n'est pas jugé nécessaire. M. Luc Paquette propose alors l'acceptation de l'article 4 à l'ordre du jour. Il est appuyé par M. Armand Picard. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

5. Lecture du règlement no 1 et mention du règlement no 2 par le président de cette assemblée. M.

Max Benchétrit propose l'adoption des statuts et règlements. Il est appuyé par M. Sélim Kfourri.

5.1 Le président rappelle que le Conseil d'Administration propose l'amendement de l'article 13 du règlement no 1 pour lire «sept (7) personnes» au lieu de «six (6)». M. Luc Paquette propose l'adoption de cet amendement. Il est appuyé par Mme Monik Barbeau-Verschelden. Cela est alors adopté à l'unanimité.

M. Jacques Albert Wallot propose ensuite qu'une nouvelle catégorie de membres soit ajoutée à l'article 4 du règlement no 1, ce qui constituerait l'article 4c :

Membres associés :

Les étudiants en enseignement des arts plastiques dans les universités du Québec et jouissant des prérogatives de membres à part entière, mais sujets à une cotisation allégée.

Cette proposition est appuyée par M. Aurèle Boucher.

Mme Laurette Drouin propose un premier amendement, relativement à l'article 4c, tel que déjà formulé, pour lire comme suit :

Membres associés :

Les étudiants à temps complet en arts plastiques dans les universités du Québec et jouissant des prérogatives de membres à part entière, mais sujets à une cotisation allégée.

Cette proposition est appuyée par M. Paul Lajoie.

Il est composé en deuxième amendement, par M. Jacques Viens, que l'on ajoute «et en art visuel», c'est-à-dire :

Les étudiants à temps complet en arts plastiques et en art visuel dans les universités du Québec et jouissant des prérogatives de membres à part entière, mais sujets à une cotisation allégée.

Cette proposition est appuyée par Mme Danielle Deschênes.

Le président demande le vote sur cette proposition de M. Viens. Rejeté à majorité.

En amendement no. 3, M. Wim Huysecom propose que la partie suivante soit retirée :

... et jouissant des prérogatives de membres à part entière...

Cela est appuyé par M. Jocelyn Lussier et adopté à majorité.

Mme Lise Cloutier Lamarche propose en quatrième amendement :

... dans les universités québécoises...

au lien de :

... dans les universités du Québec...

Elle est appuyée par M. Sélim Kfourri. Cet amendement est adopté à majorité.

Le président procède alors à la lecture définitive de l'article 4c) tel qu'il devra apparaître :

Membres associés :

Les étudiants à temps complet en arts plastiques dans les universités québécoises, sujets à une cotisation allégée.

Cette formulation est adoptée à majorité, soit : 32 pour ; 17 contre ; 8 abstentions.

Le président propose que soit accepté l'ensemble des statuts (21 articles) du règlement no 1. Adopté à majorité.

6. Le président demande alors à la salle s'il y a des questions concernant la procédure d'élection du samedi, 18 octobre. Aucune question.

7. M. Kfourri propose donc la levée de l'assemblée. Il est appuyé par Mme Janine Bouillon Beaudoin.

Assemblée générale des membres de l'Association québécoise des éducateurs spécialisés en arts plastiques,

**tenue à Québec le 18 octobre 1980, à 17 heures,
et présidée par M. Roger Fraser**

Élection des membres du Conseil d'administration

Étaient présents les membres de l'Association.

Le président explique la procédure qui sera suivie pour les élections. Il suggère que soit laissé au Conseil d'Administration le soin de déterminer les mandats de 1 an ou 2 ans, selon l'article 14 du règlement no 1.

Il faut ensuite élire le président d'élection et la secrétaire d'élection. Le président de cette assemblée suggère qu'une proposition globale soit faite dans ce cas. Les personnes suivantes sont désignées pour les postes de président d'élection et de secrétaire d'élection, respectivement : M. Roger Fraser et Mlle Carole Gauvin. Cela est proposé par M. Max Benchétrit et appuyé par M. Gabriel Ouellet. Adopté à l'unanimité.

Le président demande à la salle qui serait disposé à agir comme scrutateur. Mme Nicole Gagnon Lemeux et Mlle Manon Blanchet ac-

ceptent. M. Luc Paquette propose ces deux scrutatrices. Il est appuyé par M. Kfoury. Le vote est appelé : adopté à l'unanimité.

Le président rappelle qu'il y a sept postes à combler et mentionne que s'il y a cinq personnes d'élues au cours de cette assemblée, le nouveau Conseil d'Administration aura la responsabilité de nommer les deux membres pendant l'année.

L'on passe ensuite aux mises en candidatures. Il n'y a qu'un seul nom pour le poste de président. Il s'agit de Mme Alice Boucher. Le proposeur est Mme Micheline Légaré et l'appuyeur Mme Marthe Dubreuil-Gentet. Mme Boucher est donc élue présidente.

Au poste de vice-président, il n'y a également qu'une personne. Mme Micheline Desmarteau est proposée par M. Christian Chambon qui est appuyé par M. André Lacroix. Le

président déclare donc Mme Desmarteau élue vice-présidente.

Le président déclare qu'il n'y a pas de mise en candidature au poste de secrétaire. Il accepterait alors une proposition de la salle. Antoinette Fortin Véga propose Laurette Drouin qui refuse pour cette année. Mme Louise Grannary est ensuite proposée mais refuse également. Puisqu'il y a six candidatures pour les trois postes de directeurs, le président suggère que l'on offre le poste de secrétaire à l'une des personnes qui n'aura pas été élue.

Au poste de trésorier, il n'y a qu'une mise en candidature. Le président déclare donc élu M. Luc Paquette. Proposeur : Mme Laurette Drouin et appuyeur : Pierre Leduc.

Tel que mentionné auparavant, il y a six mises en candidature pour les trois postes de directeurs. Ce sont les personnes suivantes :

M. Jacques Viens, M. Aurèle Boucher, M. Marcel Tremblay, M. Paul Lajoie, Mme Lucie Daoust, Mme Suzanne Lemerise.

La procédure est la suivante : chacun doit inscrire trois des six noms sur son billet et le remettre à une des scrutatrices. Le décompte a lieu et les trois directeurs élus sont :

1ère directrice : Lucie Daoust (proposeur : Lorraine Grondin, appuyeur : Anne-Marie Leblanc)

2ème directrice : Suzanne Lemerise (proposeur : Max Benchétrit, appuyeur : Georges Baier)

3ème directeur : Jacques Viens (proposeur : Sélim Kfoury, appuyeur : Monique Brière)

Il y a eu 99 bulletins de votation et aucun n'a été annulé.

Le président demande aux trois autres personnes qui s'étaient portées candidates aux postes de directeurs si l'une d'elles est intéressée à se présenter au poste de secrétaire. Personne n'accepte.

Il y a une mise en nomination qui vient de la salle au poste de secrétaire. Le nom de la personne proposée : Mariette Parent. Elle est proposée par Danièle Gyore, appuyée par Louise Grannary. Mme Mariette Parent est donc nommée par le président. Adopté à l'unanimité.

Le président cède la parole à la nouvelle présidente du Conseil d'Administration, Mme Alice Boucher.

Le président clôture l'assemblée en souhaitant à tous une bonne soirée.

Assemblée générale des membres de l'Association québécoise des éducateurs spécialisés en arts plastiques,

**tenue à Québec le 19 octobre 1980, à 10 heures,
et présidée par M. Roger Fraser**

Étaient présents les membres de l'Association.

Le président suggère que la première heure soit consacrée aux recommandations des ateliers du samedi, 18 octobre, sous forme de propositions écrites avec un proposeur et un appuieur. La deuxième partie de cette assemblée concernera les recommandations générales et la troisième partie sera réservée aux vœux que l'on aura à émettre.

Les trois premières propositions sont proposées par M. Georges Baier, appuyé par Mireille Doré, mais comme elles seront étudiées et votées séparément, il en sera fait trois propositions tout à fait distinctes.

Proposition no 1

«Nous proposons que la revue Vision soit prioritairement le moyen de communication des membres de l'association entre eux et également un moyen de diffusion auprès d'un public intéressé.»

Proposition no 2

«Que le comité d'organisation de la revue Vision soit un organe autonome mais lié au Conseil d'Administration.»

Proposition no 3

«Que le financement de la revue Vision soit tiré à 30% de la cotisation

de chacun des membres de l'association et la balance assurée par la participation des commanditaires.»

Le président écoute les interventions sur ces trois propositions. Il est proposé par Antoinette Fortin Véga que la proposition no 3 soit renvoyée au C.A. pour étude et décision plus tard. Appuyé par Danièle Deschênes, et adopté à majorité.

C'est ensuite le droit de réplique de M. Baier, à la suite duquel le président demande à la salle si tout le monde est d'accord pour que l'on passe au vote. Adopté à l'unanimité.

Vote sur la proposition no 1 : Adoptée à l'unanimité.

Vote sur la proposition no 2 : Adoptée à majorité.

Vote sur la proposition de renvoi au C.A. : Adoptée à majorité, donc il n'y a pas lieu de faire voter la salle sur la proposition no 3.

La proposition no 4 est proposée par Wim Huysecom et est appuyée par Monik B. Verschelden.

Proposition no 4

«Nous réalisons que la revue Vision peut être une priorité de l'association ; toutefois, compte tenu que l'association a plusieurs priorités, nous proposons qu'un montant maximum de 20% du budget total de l'association soit affecté à la publication de la revue Vision. Il va de soi que parmi les objectifs de cette revue, l'information et la communica-

tion avec les membres doit être privilégiée.»

Cette proposition est déposée avec celle portant le no 3, car elle concerne également le financement de la revue Vision.

Proposition no 5 : (proposeur : Gilles Desaulniers, appuieur : Hélène Béland)

Elle est en trois points :

– «Il est recommandé de créer des comités régionaux, que ceux-ci dressent la liste des besoins régionaux et acheminent ces besoins à l'association» ;

– «Il est recommandé de trouver un local permanent et d'exploiter toutes les possibilités pour se doter d'un(e) permanent(e)» ;

– «Il est recommandé d'utiliser des locaux que l'UQUAM pourrait allouer à l'association comme local permanent.»

À la demande de Danièle Deschênes, le vote est appelé sur les trois points, séparément.

Vote sur le premier point : Adoptée à l'unanimité.

Vote sur le deuxième point : Adopté à majorité.

Vote sur le troisième point : Adopté à majorité.

Bien que le vote ait été pris sur les trois points, le président demande qui est d'accord sur l'ensemble de la proposition principale, ce qui est adopté à majorité.

Les propositions nos 6, 7, 8, 9 et 10 sont proposées par M. Jacques Viens et appuyées par M. Jacques Paradis.

Proposition no 6

«Que l'assemblée demande au MEQ d'établir la norme atelier, en ce qui touche l'équipement, le ratio prof/élèves, le matériel périssable et l'entretien pour les cours d'arts plastiques et d'arts plastiques et communication. Une même demande doit être adressée à la CEQ.»

Le président écoute les interventions sur cette proposition, puis la réplique de M. Viens.

Vote sur la proposition no 6 : Adoptée à majorité.

M. Jacques Viens fait ensuite la lecture de la proposition no 7.

Proposition no 7

«Que l'exécutif de l'AQESAP tente de rallier les exécutifs des autres

associations en Arts à la précédente proposition.»

Comme aucune personne ne s'est opposée au contenu de cette proposition, M. Viens n'a pas à se servir de son droit de réplique et l'on passe immédiatement au vote.

Vote sur la proposition no 7 : Adoptée à l'unanimité.

M. Viens fait donc la lecture de la proposition no 8.

Proposition no 8

«Compte tenu de conditions nouvelles (indice des prix, décentralisation, etc.) qui rendent l'enseignement des arts plastiques et communication extrêmement difficile, que l'assemblée demande au MEQ d'étudier la situation de l'enseignement des arts et communication au secondaire et faire les corrections qui s'imposent.»

On écoute les intervenants, puis le droit de réplique de M. Viens.

Vote sur la proposition no 8 : Rejetée à majorité.

M. Viens nous fait ensuite part de la recommandation no 9. Ce sont ensuite les interventions et le droit de réplique de M. Viens.

Proposition no 9

«Les participants à l'atelier recommandent à l'assemblée de conserver la coexistence des deux volets en Arts Plastiques, soient Arts Plastiques & Communication à cause de l'importance de la complémentarité de ces deux volets.»

Vote sur la proposition no 9 : Adoptée à majorité.

M. Viens fait enfin la lecture de la proposition no 10.

Proposition no 10

«Que l'assemblée fasse la demande aux universités québécoises de trouver le moyen de préparer des enseignants adéquatement à l'enseignement des Arts Plastiques & Communication.»

Vote sur la proposition no 10 : Adoptée à majorité.

Il n'y a eu aucune intervention sur la proposition no 10.

La proposition no 11 est proposée par Mme Winifred Pinet et appuyée par Mme Grenon.

Proposition no 11

«Compte tenu que dans les propositions du livre Orange concernant l'enseignement des arts, celles-ci

dévalorisent chacune des disciplines artistiques en termes d'objectifs, nous proposons que l'Université du Québec maintienne tel quel les programmes actuels, dans chacune des disciplines artistiques, afin de respecter la spécificité de chacune des disciplines.»

On écoute les interventions. Mme Pinet utilise son droit de réplique.

Vote sur la proposition no 11 : Adoptée à l'unanimité.

La proposition no 12 est proposée par Mme Micheline Lavoie et appuyée par Mme Ginette April-Langlais.

Proposition no 12

«Je propose que nous ayons comme **objectif** qu'il y ait au moins un représentant des professeurs d'Arts Plastiques élu comme **délégué syndical officiel** dans chacune des commissions scolaires au prochain congrès d'orientation de la CEQ, dans le but que celle-ci s'engage à défendre les intérêts de l'enseignement des Arts Plastiques, comme formation essentielle au développement de la personne humaine, au même titre que toute autre matière académique.»

Suivent les interventions.

Vote sur la proposition no 12 : Adoptée à l'unanimité.

La proposition no 13 est proposée par Mme April-Langlais et appuyée par Lucienne Pelletier.

Proposition no 13

«Je propose que l'AQESAP trouve les moyens et fasse des pressions auprès du Ministère de l'Éducation afin de trouver un moyen de diminuer le nombre d'élèves dans les ateliers d'arts plastiques au secondaire à 25 élèves maximum et 20 élèves en atelier idéal.»

On écoute les interventions. Mme April-Langlais utilise son droit de réplique.

Vote sur la proposition no 13 : Adoptée à majorité.

La proposition no 14 est proposée par M. Gabriel Ouellet et appuyée par Mme Danièle Deschênes.

Proposition no 14

«Qu'un vérificateur (comptable) soit nommé annuellement pour étudier les livres de l'Association d'une part, et de Vision, d'autre part.»

Il n'y a pas d'intervention.

Vote sur la proposition no 14 : Adoptée à l'unanimité.

Le soin de trouver un vérificateur pendant l'année est laissé au C.A.

Un rapport préparé par M. Lucien Martel, animateur, et portant sur la place de l'enseignement du cinéma dans le programme «Art & Communication» est lu par le président.

«Samedi, 18 octobre 80

La place de l'enseignement du cinéma dans le programme «Art et Communication».

Malgré un départ très lent, étant donné l'heure matinale, l'atelier s'est déroulé de façon très intéressante. Durant 3/4 d'heure nous avons échangé des idées dont les plus importantes furent celles-ci :

- le cinéma est un moyen privilégié pour l'apprentissage du mouvement ;
- il devient un facteur important dans le développement du sens critique de l'élève devant tout ce qui l'envahit dans son quotidien, émissions de TV, annonces, etc. ;
- il est aussi un moyen privilégié pour l'apprentissage des effets combinés de la lumière et du mouvement, surtout par le film d'animation ;
- la crainte de plusieurs participants est que l'élève passe du secondaire 1er cycle au secondaire V, sans que l'on puisse approfondir l'enseignement du cinéma en sec. III ou IV.»

La proposition no 15 est proposée par Isabelle Mercier Dufour, appuyée par Pierre Leduc.

Proposition no 15

«Que l'AQESAP envoie aux membres le compte-rendu de l'ensemble des activités du colloque 1980 dans les plus brefs délais.»

Vote sur la proposition no 15 : Adoptée à l'unanimité.

La proposition no 16 est proposée par Isabelle Mercier Dufour et appuyée par Ulric Laurin.

Proposition no 16

«Remerciements aux membres du comité provisoire de l'Association qui ont accompli une tâche particulière et difficile au cours de cette année. Félicitations à l'équipe qui s'est très bien acquittée de son mandat.»

Vote sur la proposition no 16 : Adoptée à l'unanimité.

Le mot de la fin est prononcé par la présidente qui remercie le président d'assemblée.

La levée de l'assemblée est proposée par M. Paradis, appuyé par M. Viens.

Le rôle d'une association dans le développement pédagogique des arts plastiques

par Gilles Desaulniers

Vous trouverez ci-après, toutes les propositions avancées par les membres de l'Association lors du congrès annuel à Québec, dans l'atelier sur les buts de l'Association. Je vous les transmets **sans ordre d'importance**, telles qu'elles ont été avancées dans les discussions et sans les juger. Il reviendra au C.A. d'en adopter et d'en faire des priorités dans un plan d'action éventuel.

- On a demandé à l'AQESAP de faire un travail dans le sens d'une prospection culturelle. (10 ans à l'avance).
- L'Association se doit de conseiller (le M.E.Q., les universités) sur les

programmes de formation des maîtres.

- Certains souhaitent un regroupement des disciplines artistiques.
- Continuer à travailler dans nos associations respectives; FAMEQ n'en ira que mieux.
- Nos membres doivent s'impliquer à tous les niveaux, de même que l'Association (C.E.Q., M.E.Q., F.A.M.E.Q., etc...)
- Entretenir des contacts suivis avec les universités.
- Il nous faut comme Association réagir avec force et solidité et faire des pressions où et quand cela s'impose, ou quand cela est souhaitable.

- Pour cela il nous faut nous structurer.
- Il nous faut demander des études si nécessaire car le bénévolat ne suffit pas (manque de temps et de moyens).
- Se payer les services d'un permanent.
- Exploiter toutes les possibilités de financement, MEQ, Affaires culturelles, C.P.I., etc...
- Quelqu'un a proposé de se réunir en association professionnelle restrictive.
- Trouver une façon de sortir de ce cercle vicieux :

Pas de membres : Pas d'argent

Pas d'argent : Pas d'action

- Utiliser les étudiants au niveau de la maîtrise (stages)
- Il nous faut penser aux régions éloignées; avoir des porte-paroles dans chaque région. (animation, diffusion, études, recommandations et répondre aux besoins des milieux). Cette recommandation a déjà été faite au précédent congrès, mais...
- Utiliser les locaux de l'UQAM comme centre permanent.

Voilà en gros les sujets discutés dans cet atelier; je les ai condensés et écrits sous forme de recommandations ou vœux.

Page ouverte

Cette « page ouverte » offre la parole à tous les lecteurs de « Vision » qui ont :

- 1° des **réflexions** à apporter aux articles du numéro précédent. Exemple, si vous avez des remarques à faire concernant un article paru dans Vision 28 vous nous envoyez vos remarques écrites pour fin de publication dans cette « page ouverte ».
- 2° des **informations** brèves relatives à des recherches ou à des actions spécifiques portant sur l'enseignement des arts plastiques au Québec et ailleurs.
- 3° des **faits divers** susceptibles d'intéresser les lecteurs de Vision. Exemple : invitation à des expositions de travaux d'étudiants, de membres de l'association ou d'événements similaires.
- 4° des propositions nous faisant part de vos attentes face au choix des thématiques retenues pour certains numéros de Vision, passés ou à venir.

Il est important que vous vous sentiez concernés par cette « page ouverte » : car, c'est à travers vos commentaires et vos réactions que nous découvrirons « nos » questionnements et que nous deviendrons tous à l'écoute de chacun d'entre nous dans nos régions et milieux respectifs.

La rédaction

Richesse et complexité de l'éducation artistique

par Louise Bourbeau-Poirier

Depuis au moins une décennie, le but spécifique et irréductible de l'éducation artistique au Québec est l'expérience esthétique (R. Rioux, 1969, TI, p. 106, no 133). Notre profession est donc orientée par un concept central qui pourrait se formuler ainsi : augmenter l'intensité et la qualité de l'expérience esthétique chez nos étudiants. Il résulterait donc de ce développement des capacités de perception et de réaction, un plaisir subtil pour l'esprit et les sens. Si ce plaisir s'enregistrait dans des mots ou s'il était communiqué à d'autres ayant les mêmes inclinations et les mêmes tendances, il en serait décuplé.

Nous sommes donc des éducateurs dont la profession est spécialisée dans le «plaisir esthétique». Et ce concept tient et tiendra encore puisque le «Livre Orange» : **L'École Québécoise** propose, en page 27, les valeurs esthétiques comme étant des buts extrêmement larges autour desquels peuvent se greffer des attitudes esthétiques à la fois de type individuel et collectif.

Depuis plusieurs années, j'approfondis ce concept de l'expérience esthétique et je suis en quête d'images qui illustreraient ce concept. Je

propose aujourd'hui à votre attention une image créée par Daumier qui décrit, à mon avis, le plaisir esthétique. Il s'agit du **Collectionneur d'Estampes** dont l'original est conservé au Musée d'Art de Philadelphie. Cette huile sur bois, de dimension assez réduite (13 3/8" X 10 1/4"), nous montre un individu s'adonnant à sa passion de collectionneur. Il est à passer en revue un des porte-estampes dont regorgent les bouquineries de Paris. Un autre Daumier : **L'Amateur d'estampes** représente sans doute un passionné d'estampes qui discute avec un de ses pairs, de la qualité d'une gravure.

En scrutant ces Daumier, plusieurs questions nous viennent à l'esprit, v.g. :

- Pourquoi les estampes intéressent-elles ces amateurs ?
- Comment ont-ils développé cet intérêt, cette passion pour l'estampe ?
 - En étant eux-mêmes praticiens de l'estampe ?
 - En rencontrant quelqu'un qui était passionné de gravures et qui les a initiés à cette forme d'art
 - En lisant des critiques sur les expositions d'estampes

- En en vendant eux-mêmes
- En enseignant la gravure, la lithographie, la sérigraphie
- En visitant des ateliers d'artistes
- En étant issus d'une famille de graveurs
- En meublant leur environnement d'estampes
- En étudiant l'évolution de l'estampe à travers les âges et les cultures ?

Le développement progressif d'un système perfectionné du tandem «perception» – «réaction» esthétiques se développerait donc, chez l'amateur d'estampes, par un dosage diversifié d'observation, d'initiation, de critique d'art, d'exercice du métier, de la familiarité avec..., de la fréquentation de... Il n'est donc pas probable qu'une compréhension et une appréciation accrue de l'estampe puisse résulter seulement de la pratique du métier de graveur.

Il semble que, dans le contexte de l'école publique, les traditions dans l'enseignement des arts plastiques exigent presque totalement et avec consistance un «programme de production», de «faire» pour développer le sens esthétique des jeunes. Les professeurs d'arts plastiques proclament pieusement qu'ils n'ensei-

gnement pas les arts plastiques dans le but de produire des artistes. Pourtant ils utilisent massivement, des moyens qui favorisent le développement des capacités «d'expression» de préférence à ceux qui, selon le dire d'Harry Broudy, développeraient les capacités «d'impression».

Et si on se donnait la peine de porter un regard objectif et critique sur nos stratégies pédagogiques, on en viendrait sans doute à conclure que des décades de curriculum accointé avec le «faire» ne semble pas avoir produit une population enamourée avec les arts visuels.

Est-ce la faute à l'art si les étudiants ont tendance à se désaffectionner des cours d'art ? Est-ce que le concept art est trop simpliste ? Est-ce que ce concept manque d'étendue, de complexité ?

Si je consulte le volume de John Canada, **What is Art** (1980), je lis que l'art est un enrichissement inépuisable de la vie (p. 362). C'est un accomplissement pour le créateur et pour l'observateur. C'est une forme de communication avec notre temps et tous les temps. C'est une extension de notre expérience de vivre. On pourrait ajouter que sous la rubrique Art, il y a une catholicité de points de vue : celui des arts classiques, des arts populaires, de l'artisanat, du design, etc.

Est-ce la faute aux étudiants s'ils ne développent pas, en général, un intérêt, voire une passion pour l'art ? Est-ce que l'expérience esthétique serait un but inaccessible pour les jeunes ? À cette question, on peut répondre que les chercheurs en éducation esthétique : Langer, Lanier, Chapman, Reimer, etc., ont trouvé que l'expérience esthétique en général et que l'expérience esthétique visuelle sont savourées, appréciées par l'enfant même avant d'entrer à l'école. Une étude longitudinale de Michelle Pelletier de Québec (1980) qui porte sur le développement esthétique des enfants, révèle qu'affectivement, entre 2 et 6 ans, les enfants perçoivent les propriétés fondamentales des éléments du langage visuel et y réagissent qualitativement.

Est-ce la faute à l'école si les arts plastiques deviennent les arts «plates» ? Si on relit attentivement le «**Livre Vert**» (1977), on découvre des critiques accablantes pour l'école en général. Il y a, par exemple :

2.4 un manque de rigueur dans les apprentissages

2.5 un manque ou insuffisance de matériel didactique

2.6 une difficulté à trouver un fondement qui sert à la définition des objectifs d'apprentissage. (p. 32)

Cette dernière critique rappelle la remarque que Brünner faisait, au début des années 60, dans son volume **The Process of Education**. Pour offrir un enseignement sérieux, disait-il, il faudrait saisir et comprendre en profondeur, la nature et la structure de la matière qu'on enseigne. Si on applique cette remarque à l'éducation artistique, on pourrait dire que tout ce qui touche à la nature et à la structure de l'art nous concerne et que nous devons être avides de comparer, de codifier les différents points de vue que nous rapporte l'histoire de l'esthétique. Cette quête nous permettrait d'évaluer et de faire un tri judicieux des concepts qui peuvent préparer systématiquement la voie à la perception et à la réaction esthétiques.

Est-ce la faute au «réductionnisme» si l'art n'attire pas autant qu'il le pourrait ? On pourrait poser la question autrement en disant : Est-ce que la formule atelier est la voie royale pour former un amateur d'art, un connaisseur ? A bien y réfléchir, nous pourrions, nous éducateurs préoccupés par l'enrichissement des capacités de nos étudiants à expérimenter l'art plutôt que de le produire, avoir un mince besoin des procédures élaborées, dispendieuses et souvent gaspilleuses de temps que sont les activités de production. Cette préoccupation traditionnelle de l'éducation artistique avec le «faire» pourrait même être la cause la plus pernicieuse de notre difficulté à développer, chez nos étudiants, le sens esthétique.

Si nous considérons la richesse et la complexité du phénomène art, il serait bon d'investiguer pour savoir si d'autres modes de participation à l'art pourraient être efficaces à l'école publique. Si nous réfléchissons aux degrés de multidimensionnalités du concept art, nous pouvons assumer que non seulement nous pouvons faire de l'art, mais nous pouvons aussi l'apprécier, le percevoir, en juger, dialoguer sur..., situer les images de l'art dans leur contexte historique et culturel. Le dialogue pourrait fort bien être, comme pour la littérature, le chemin le plus court et le plus efficace d'intensifier, d'enrichir, d'affiner perceptions et réactions esthétiques.

Je vois dans le programme du présent congrès que plusieurs animateurs d'atelier nous proposent de nous faire réfléchir sur le fait que nous habitons dans un monde de forme picturales-verbales-spatiales et que, de plus en plus, les praticiens du mot collaborent intensivement avec les praticiens de l'image. Je sens qu'il y a une ouverture et un désir d'emprunter toutes les avenues possibles pour faire accéder nos étudiants à un niveau de compréhension et d'appréciation plus sophistiqué, plus raffiné et plus subtil des arts visuels.

Quand nous recevons nos étudiants, ils sont ordinairement peu habilités à faire de l'art, à produire des réponses objectives et des jugements informés au sujet des oeuvres d'art. Ils donnent habituellement des énoncés préférentiels, du type «j'aime ça», au sujet des oeuvres créées par l'homme. Ils donnent également des réponses qui démontrent une quasi-incapacité de situer les oeuvres d'art dans leur contexte historique. Ce que nous avons à faire, c'est de développer des intérêts pour les divers aspects de l'art en nous assurant de l'acquisition des bases les plus simples et les plus sûres.

Si l'on considère la production ou le «faire» dont le prototype pourrait être le **Peintre** d'Antoine Dumas ou la palette ronde et le pinceau qui symbolisent la nouvelle association des spécialistes en arts plastiques – on pourrait se demander s'il y a des rudiments qui sont fondamentaux pour tous les arts et métiers qui jonglent avec des motifs visuels. On pourrait répondre que le **dessin** rejoint les racines pratiques de tous les arts visuels. Pourquoi, à l'école publique, ne pas concentrer sur cette **racine disciplinaire**, au lieu d'ouvrir la voie à un éventail de métiers et de techniques arbitraires ? Il serait bon de noter ici que des recherches récentes (Richard Doornek, 1980) montrent que plus les enfants sont informés, plus ils sont structurés, plus ils sont créateurs.

Un autre forme de participation à l'art intervient de plus en plus depuis quelques années. C'est celle du critique d'art. Cette activité créatrice se manifeste dans tous les media et prend de plus en plus d'importance. Désormais, «croire c'est voir» car l'Art moderne est devenu complètement littéraire : la peinture et les autres formes d'art n'existent que pour illustrer le texte» (selon le **New York Time** du 27 avril 1974). Tom Wolfe

dans son livre **Le Mot Peint**, 1975, 78 ed. fr.) paraphrase le New York Time en disant que «franchement, de nos jours, sans une théorie qui l'accompagne, je ne puis **voir** une peinture» (p. 9).

Au Québec, les critiques d'art se multiplient. Un René Viau, critique au journal *Le Devoir*, et nombre d'autres aident sans doute un grand nombre de lecteurs à percevoir et à réagir aux oeuvres d'art de façon beaucoup plus déliée. Ils aident leurs lecteurs à développer une stratégie pour goûter les oeuvres d'art. Cette technique compte ordinairement les volets suivants : description, analyse, interprétation, évaluation.

Ceux-là, parmi vous qui sont familiers avec le chapitre 12 (pp. 348 à 383) du volume **Becoming Human Through Art**, écrit en 1970 par Edmund Feldman de l'Université de Georgie, à l'intention des éducateurs artistiques des écoles publiques, pratiquent sans doute périodiquement cette forme de participation à l'art. À en croire les praticiens des techniques de la critique d'art avec

des étudiants qui sont rendus au stade des opérations abstraites, le dialogue critique est la route la plus courte et la plus efficace pour intensifier les perceptions et les réactions esthétiques.

On cite fréquemment «le sens de l'histoire» comme une des caractéristiques qui distinguent l'homme de l'animal. Et ceux-là d'entre nous qui avons dirigé des expériences rudimentaires pour faire comprendre par exemple, comment l'environnement d'une époque affecte l'art et les artistes (Klee, Picasso, Borduas) savent jusqu'à quel point ces investigations captivent les jeunes, les adolescents en particulier. Ils aiment de plus classer, identifier attribuer des oeuvres. D'autre part, les livres d'histoire de l'art sont toujours fascinants. On n'a qu'à visiter la Foire semi-annuelle du livre d'art de la Cie Paquet pour constater jusqu'à quel point l'intérêt est grand pour ce genre de chose et ce, à différents niveaux de la couche sociale.

Je me demande si un jour, les éducateurs artistiques n'en vien-

dront pas à utiliser les théories historiques en Histoire de l'Art comme le font déjà, depuis quelques années, une bonne portion de leur collègues qui enseignent l'Histoire, au niveau secondaire (cf. *Éducation Québec*, VII, No 2, ont. 80, p. 24-26). S'il en était ainsi, ces éducateurs artistiques pourraient en arriver à faire comprendre et goûter la diversité des oeuvres d'art visuel de «l'homme d'ici» et «d'ailleurs» en présentant à leurs étudiants les causes historiques qui amènent ou même déterminent ces oeuvres d'art.

Si des acquisitions fondamentales en arts visuels sont commencées assez tôt et sont faites selon une séquence ordonnée d'activités d'apprentissage diversifiées et efficaces, tous les enfants normaux pourront acquérir des habiletés de l'esprit, de l'oeil, de la main et du discours qui rejoindront autant les racines pratiques des artistes en herbe que des critiques d'art ou des amateurs d'art en puissance.

Erratum

Dans l'article «Où en sommes-nous au secondaire?», par Janine Bouillon-Beaudoin, paru dans le numéro 28, quelques coquilles se sont glissées :

- à la page 17 : 1er paragraphe, lire 315 heures au lieu de 3.15 heures.
- à la page 19 : au chapitre de **Énumération de quelques principes**, dernier paragraphe, lire : Certaines lois que l'on découvre dans la synectic, la composition, la couleur, la structuration, participent à une même constante dans la démarche artistique.
- à la page 19 : au troisième paragraphe de la fin de l'article, lire : Lui apprendre à imiter n'engage pas le fond de son expression, ce n'est qu'un emprunt qui hypothèque son authenticité.

Quant au titre de l'oeuvre de Marcelle Ferron reproduite à la page 11, il fallait lire «Kanaka».

VISION est en vente au prix de \$5.00 l'exemplaire

À Québec, on peut se procurer VISION aux endroits suivants :

Musée du Québec (comptoir de vente)
Parc des champs de bataille,
Québec G1S 1C8
Tél.: (418) 643-2150

Galerie d'art l'IMAGINAIRE
1654, Chemin Saint-Louis,
Sillery G1S 1G9
Tél.: (418) 688-1654

La taxonomie des objectifs pédagogiques appliqués au musée

par Hélène Lamarche

1. Domaine cognitif

Le domaine cognitif a trait à l'acquisition de connaissances et aux capacités intellectuelles permettant d'utiliser ces connaissances.

1.1 Acquisition de connaissances
reconnaître, définir, identifier, rap-
peler.

1.2 Compréhension
traduire, transformer, dire avec ses
mots, interpréter, distinguer, oppo-
ser, compléter.

1.3 Application
généraliser, relier, choisir, dévelop-
per, employer, classer, transférer.

1.4 Analyser
– recherche des éléments
– recherche des relations
– recherche des principes d'organi-
sation

1.5 Synthèse
– production d'une oeuvre, d'un tra-
vail
– élaboration d'un plan d'action
– conceptualisation

1.6 Évaluation
juger, valider, décider, comparer,
critiquer.

Les valeurs cognitives sont celles que privilégie notre culture et qui sont transmises tout spécialement par l'éducation en milieu scolaire. Au musée l'objectif cognitif par excel-
lence, sera celui qu'on appelle en anglais «visual literacy» et qui pour-
ra se traduire la **lecture de l'objet**,
l'habilité à reconnaître et à compren-

dre les principes et les éléments du
langage visuel.

Autres objectifs cognitifs

– conceptualisation de l'**espace** : se
rappeler que les arts visuels sont
dits **arts de l'espace**, par excellen-
ce.

– conceptualisation du **temps** : par
le rapprochement et la mise en rela-
tion d'objets d'époque et de cultures
différentes.

– conceptualisation du **nombre** :
harmonie des proportions, répétitions
et rythmes ne se comprennent
pas sans références numériques.

2. Domaine affectif

Le domaine affectif englobe prin-
cipalement l'adaptation, les intérêts,
les attitudes, les valeurs.

2.1 Réception

– conscience
– volonté de recevoir
– attention: dirigée ou préférentielle

2.2 Réponse

– assentiment
– volonté de répondre
– satisfaction à répondre

2.3 Valorisation

– acceptation d'une valeur
– préférence pour une valeur
– engagement

2.4 Organisation

– conceptualisation d'une valeur
– organisation d'un système de va-
leurs

**Expérience esthétique, respect
du patrimoine, acceptation de
cultures étrangères** ou de formes
de **cultures nouvelles** sont quel-
ques-unes des valeurs éducatives
que le musée favorise et aide à déve-
lopper.

3. Domaine psychomoteur

3.1 Mouvements, réflexes et mouvements naturels

ne sont pas, sauf exception, des
objectifs d'éducation.

3.2 Aptitudes perceptives

– conscience du corps
– discrimination visuelle
– discrimination auditive

3.3 Habiletés physiques

endurance, force, souplesse, dexté-
rité...

3.4 Habiletés motrices

développement d'un degré de com-
pétence ou de maîtrise.

3.5 Communication non verbale

– mouvement expressif : posture et
démarche
gestes
expression
faciale
– mouvement interprétatif : danse
mime

Le domaine de la psychomotricité
n'est pas limité à l'éducation physi-
que. L'expérience esthétique, par
exemple, ne se conçoit pas sans
développement des **attitudes per-
ceptives**. Et la **communication
non verbale** est un élément à ne ja-
mais négliger.

Exemple 1

Dans un musée, recourir au geste,
aux postures, aux mimes pour faire
comprendre certains aspects de la
sculpture.

Exemple 2

Dans un musée, toujours, penser
aux problèmes de certains handica-
pés psychomoteurs : circulation et
barrières architecturales, lisibilité
des textes et des étiquettes.

Possibilité d'expériences tactiles
pour les handicapés visuels.

Résumé et adapté à partir des références sui-
vantes :

– **Notions sur la taxonomie**. Guide docimolo-
gique, fascicule 3. Ministère de l'Éducation,
Gouvernement du Québec, 1978.

Bloom, B.S. et alii, **Taxonomie of Educa-
tional Objectives** (cognitive and affective do-
main). Traduit par M. Lavallée : **Taxonomie des
objectifs pédagogiques** : domaine cognitif et
domaine affectif, (2 tomes). Éducation Nouvel-
le, Montréal, 1969.

Connaître et créer pour un jeune enfant au Musée du Québec

par Mireille Doré

Résumé d'une communication présentée au XVI congrès
de l'**Organisation mondiale pour l'Éducation préscolaire**
(OMEP) par Mireille Galipeau-Doré (animatrice aux
services éducatifs), Québec, juillet 1980

Mise au point :

Les services éducatifs du Musée du Québec cherchent à inscrire leur action dans le cadre d'une animation socio-culturelle basée sur une pédagogie contemporaine. Les programmes d'animation s'adressent à un public polyvalent, initié ou non au langage des arts et de la muséologie où l'enfant de 0 à 8 ans est quelquefois rejoint par le biais d'une visite familiale ou le plus souvent à l'intérieur des programmes de visites scolaires.

En ce qui nous occupe, à travers ce congrès d'éducation pré-scolaire, mentionnons qu'une réflexion a été amorcée depuis cinq ans et que des expériences ont pris forme avec des enfants des milieux pré-scolaires, et élémentaires (premier cycle). Ces expériences ne contribuent pas à imposer une programmation permanente mais plutôt à alimenter une recherche qui se veut de plus en plus raffinée en matière d'éducation et d'intervention auprès du jeune enfant.

Les objectifs généraux qui s'en dégagent, permettent à l'enfant de :

1. connaître la muséologie
2. connaître l'art
3. reconquérir son autorité créatrice.

1. Connaître la muséologie

À leur arrivée, les classes d'enfants sont accueillies par un animateur du musée qui les accompagnera tout au

long de leur visite. À travers une causerie, s'amorce l'introduction à la muséologie basée sur la connaissance de l'enfant, de son milieu et de son propre univers des choses. À ce moment, la conversation s'élabore autour des intérêts des enfants, sur leurs rapports et leurs attentions aux choses qui peuvent constituer leurs collections éphémères entourés d'émotions fragiles : papillons, pierres, cartes, timbres monnaies, poupées...

Sa collection personnelle, l'enfant la connaît bien : il la compose, la range et l'entrepasse avec soin, il la montre à ses amis à certaines occasions et cherche à y additionner de nouveaux spécimens. À partir de ces constatations s'élabore chez l'enfant un parallèle entre sa collection personnelle et celle du Musée. Les concepts de base en matière muséologique étant acquis, l'enfant peut comparer l'attention qu'il accorde à sa propre collection et celle qui entoure la collection du Musée, par exemple : l'identification, la classification, la conservation, la restauration et l'exposition.

Ce langage technique se veut adapté à l'enfant et attentif à son intérêt pour le sujet et sa capacité de réceptivité.

2. Connaître l'art

La notion de «collection» étant alors acquise pour plusieurs, les enfants sont amenés à visiter une ex-

position d'objets de la collection d'art.

Aux premiers contacts avec l'oeuvre d'art, l'enfant manifeste d'abord des réactions émotives. Selon que le sujet observé est sympathique ou non, attrayant ou repoussant, connu ou inconnu, l'enfant manifeste vivement ou timidement des réactions d'agrément ou de rejet.

La place de l'émotion durant la visite est très importante car elle détermine l'intérêt de l'enfant à effectuer des visites ultérieures au musée, à essayer d'y découvrir de nouvelles oeuvres, à en approfondir le message artistique d'une façon autonome.

Les effets de satisfaction et de bien-être chez l'enfant déterminent tout son intérêt pour le reste de la visite. Aux premières impressions s'ajoute un questionnement plus global où l'enfant est amené par l'animateur à identifier des aspects qui peuvent lui être étrangers en matière de connaissance d'une oeuvre d'art soit les plans : historique, ethnographique, technique, esthétique. Il va de soi que toute cette terminologie se doit d'être décodée et adaptée à la compréhension de l'enfant.

3. Reconquérir son autorité créatrice

Ce vaste tour d'horizon entraîne l'enfant dans des jeux irrationnels et rationnels. Suite aux réactions émo-



Groupe d'enfants étudiant un «**Paysage**» de Marc-Aurèle Fortin, en compagnie d'une animatrice (Mireille G.-Doré) des services éducatifs du Musée du Québec.
(photo Patrick Altman)



Une enfant créant son propre paysage à l'atelier des services éducatifs, après une visite animée de l'exposition d'art moderne (pastel sec). (Photo Patrick Altman)

tives et à l'absorption de connaissances, l'enfant entre lui-même dans un temps d'expression créatrice.

Cette expression peut se manifester à travers un langage multisensoriel où l'enchantement sensible d'une oeuvre entraîne l'enfant à travers des fantaisies olfactives, gustatives, auditives et des manifestations corporelles et poétiques. Toute cette expression créatrice peut s'exprimer librement au cours de la visite mais plus précisément au moment de l'atelier lorsque les enfants sont placés dans un espace physique où la créativité peut s'articuler sans contrainte et où des matériaux d'arts plastiques sont réunis pour faciliter la réalisation.

Ces manifestations multisensorielles ne sont pas le fruit du hasard mais bien le résultat d'un réchauffement entre l'enfant et l'animateur. Car, il ne faut pas se le cacher, la majesté architecturale du Musée modifie le comportement spontané de l'enfant. La communication entre l'animateur et l'enfant cherche à redonner à celui-ci toute l'importance de son langage spontané, la confiance dans son geste créateur ; autrement dit, **l'aide à reconquérir toute son autorité créatrice.**

CONCLUSION

Contrairement à plusieurs institutions spécialisées au niveau de l'éducation pré-scolaire où l'enfant de 0 à 8 ans tient une place dominante, le Musée du Québec cherche à accueillir le jeune enfant parmi un public très diversifié en lui faisant une place adaptée à ses caractéristiques et à ses besoins.

Ce résumé fait donc référence à une démarche expérientielle en matière d'éducation pré-scolaire. Notre action se veut consciente et participante au questionnement collectif autour du jeune enfant, du développement de sa connaissance et de la valorisation de sa créativité.

La créativité est devenue un sujet très discuté ; autant de théoriciens autant de définitions. Je me permets, en guise de conclusion, de vous citer une réflexion de mon fils de sept (7) ans qui définit bien la créativité dans le langage coloré de l'imagerie enfantine.

Récemment, suite à ma question : «où as-tu pris l'idée pour faire ce bourdon ?»

il me répond :
«... je l'ai copié dans mes pensées.»

Rapport d'une exposition miniature de travaux d'étudiants de la région de Québec, tenue durant le Colloque 80

par Mireille Doré

Conception et publicité :
Louise Grannary
Recherche et coordination :
Mireille Doré

Dans le cadre du congrès de l'AQESAP 80 qui s'est tenu à Québec, nous avons eu le plaisir d'observer des travaux d'étudiants à travers une exposition miniature sur les lieux du congrès.

Cette exposition, bien que modeste était le témoignage des énergies déployées dans la région de Québec au niveau de l'enseignement des arts plastiques à partir du jeune enfant à l'âge adulte (maternelle à l'université).

Nous voulons ici remercier les participants qui ont su apporter une collaboration toute dynamique au montage.

LISTE DES PARTICIPANTS

SECTION PRÉ-SCOLAIRE/ ÉLÉMENTAIRE

- Commission scolaire de Sainte-Foy, responsable Serge Poulin,
écoles représentées :
Saint-Charles Garnier,
Saint-Denis,
Saint-Vincent,
Sainte-Isabelle,
Nérée Tremblay,
Sacré-Coeur,

- Commission scolaire du Québec, responsable :
Isabelle Mercier-Dufour

SECTION SECONDAIRE

- École des missionnaires du Sacré-Coeur de **Beauport**, professeur Jean Desrochers.
- Polyvalente de **Thetford Mines**, responsable :
Fernande Dubé-Verreau.
- Régionale Orléans, professeur :
Janine Bouillon-Beaudoin.

SECTION COLLÉGIALE

C.E.G.E.P. François-Xavier Garneau, professeur : Georgine Saint-Laurent.

SECTION UNIVERSITAIRE

École des arts visuels de l'université Laval.

- Travaux de photographe :
professeur, Marie-André Cossette
- Travaux de dessin :
professeur, Paul Lacroix.

IDÉOGRAMME

École secondaire des Missionnaires du Sacré-Coeur
professeur : Jean Desrochers

Technique :

- * Choisir un mot (ou en composer un suivant la consonnance) tiré du vocabulaire chinois écrit.
- * Copier le ou les symboles en différentes grandeurs et en respectant les proportions des rectangles de base. □ □
- * Réaliser un travail en noir et blanc, puis en couleur, en choisissant un style de ligne.

Buts et pédagogie :

- * Exercice d'observation sans référence à un objet connu (dans notre civilisation) et sans comparaison désavantageuse dans le jugement que fait l'élève de son propre travail au niveau de la ressemblance.
- * Exercice d'organisation spatiale et picturale, de graphisme et de mouvement, chaque idéogramme s'exécutant et s'inscrivant dans un rectangle debout qui peut être subdivisé selon les besoins.
- * Le travail en couleur permet de donner du relief et de la profondeur à l'objet graphique en détachant davantage les éléments de la structure.

SECTION THÉRAPIE PAR L'ART

École Joseph Paquin,
Charlesbourg-est.
professeur : Lorraine G. Renault.

Thème des travaux exposés : **La musique chez les élèves sourds.**

«Ce thème a été proposé à des enfants de 6 à 14 ans, garçons et filles sourds, et exécuté au crayon feutre. On s'attend à voir interpréter ce concept «de la musique» par les instruments et par les mouvements des chanteurs et des danseurs. Ces élèves sont-ils allés plus loin?»

Lorraine G. Renault.
9/10/1980.

Ci-après on pourra lire quelques explications sur «Les arts plastiques dans un programme d'enseignement chez les sourds».

Référence bibliographique :

G. Renault, Lorraine, **VISION 28**, Les arts plastiques dans un programme d'enseignement chez les sourds, p. 30-32.

Les arts plastiques dans un programme d'enseignement chez les sourds *

par Lorraine Gingras-Renault



Profil d'un adolescent sourd, l'oeil blanc sans vision, portant un bâillon sur la bouche. Ce profil illustre-t-il un mutisme conséquent ou imposé par l'handicap ? Dans la partie de gauche, se dessine un paysage réunissant un cahier musical, une portée musicale qui sort du cahier et devient une voie sur laquelle circulent train et véhicules. Présente également une boîte musicale, jouet par excellence pour la découverte sonore.

(photo Patrick Altman)

Le problème de communication

Le problème fondamental de l'élève déficient auditif, c'est la communication. Face à cet élève, l'enseignant devient automatiquement handicapé : il ne sait plus communiquer non plus !

Devant l'élève déficient auditif, qu'entend-on dire généralement ? - «C'est un sourd et muet». Non, il n'est pas muet ; il ne parle pas.

À date, ni la science ni la technique ne sont parvenues à rendre à l'oreille née sourde sa fonction : entendre pour qu'avec des mots l'enfant nous rejoigne dans notre monde de communication.

L'enseignant, pour le comprendre, voit le geste du sourd et il l'interprète à sa propre manière. Mais il a ses dessins.

Ses dessins expriment ses émotions, ses sentiments, sa qualité de vie, indépendamment de ses habiletés et des acquisitions techniques.

La méthode pédagogique

Pour le sourd comme pour l'entendant, le pédagogue a un concept à faire saisir. On habille ce concept de mots appropriés, on suscite la mémorisation à travers une communication «parlée», ou par un contrôle personnel, puis, on vérifie si le concept est assimilé. On aura eu soin, bien sûr, d'entretenir la motivation par le jeu, le mime, le dessin !

Thème : la musique

Comme première interprétation de ce concept, on s'attend donc à plastiques, quand le sens générateur de ce concept, «l'ouïe», est absent ? Et quand «la vue» n'en saisit que certains effets ?

Comme première interprétation de ce concept, on s'attend donc à voir des instruments. On suppose aussi que l'étudiant exprimera les mouvements des danseurs et des chanteurs.

Les enfants sourds de l'école Joseph Paquin sont-ils allés plus loin dans leur interprétation ?

C'est ce que le diaporama espère vous faire voir.

* La fonction d'enseignant des arts plastiques chez les enfants sourds, je l'occupe depuis huit (8) ans. Les premières années, 250 enfants de niveaux primaires et secondaires étaient rencontrés chaque semaine. L'échantillonnage de dessins et autres expressions plastiques ainsi produits, pour être impressionnant, n'apporte peut-être pas une réponse scientifique. Mais sa lumière se situe au carrefour des recherches actuelles : celle du symbole imagé et du symbole parlé quant au processus du développement de l'intelligence.

Rapport d'atelier

Stage de sensibilisation en arts plastiques pour les titulaires du primaire

par Violaine Gaudreault et Louise Grannary

Les enseignants titulaires du primaire bénéficient depuis bientôt deux ans d'un programme de «Perfectionnement en Arts». Ce projet-pilote s'imbrique dans un plan de sensibilisation et de développement des arts au primaire et a pour principal objectif d'apporter une «aide» aux titulaires aussi bien au niveau d'une réflexion que celui plus concret d'une méthodologie applicable.

Visant dans un premier temps les dix-neuf commissions scolaires francophones et anglophones de la région nord de Montréal, les disciplines arts plastiques et art dramatique ont d'abord mérité la faveur du choix. Le propos tenu en atelier concerne le bilan de stages en arts plastiques offerts aux titulaires du primaire dont

M. Luc Paquette (A.D.P.) via la direction régionale Laval-Laurentides, en est le principal responsable. Louise Grannary et moi-même étions les personnes-ressources.

L'historique du projet, sa structure (objectifs, procédures, méthodologie et contenu) ainsi qu'un témoignage des réalisations et des commentaires formulés par les stagiaires durant et après le stage ont principalement constitué notre communiqué.

De plus, la lecture de quelques mesures d'appui selon l'**Énoncé de politique et plan d'action** déposé à la suite du Livre vert en 79 et concernant la présence des enseignants spécialisés, a permis un échange de propos sur les statuts «spécialiste»

et «généraliste». C'est par une conjugaison harmonieuse attentive et conscience de leurs rôles respectifs (le titulaire, par sa présence permanente et continue auprès des élèves devient en quelque sorte le «maître d'oeuvre» de la formation de l'enfant, tandis que le spécialiste, par ses interventions dans ce chantier devient l'«artisan spécialisé» qui apporte un savoir-faire particulier), que l'enfant pourra le mieux concrétiser ses aptitudes à connaître.

Le constat flagrant de la sous-représentation de personnes habilitées à enseigner les arts plastiques au primaire et paradoxalement la place que cette discipline occupe de plus en plus dans la fonction éducative rend souhaitable ce «processus de sensibilisation» auprès des titulaires.

Par cette opportunité qui s'offre ainsi de pouvoir transformer certaines pratiques pédagogiques, il nous reste à espérer que le titulaire sensibilisé, donc ouvert à la démarche pédagogique en arts plastiques, en plus de réaliser l'importance de la fonction de l'art dans le domaine de l'éducation saura exiger localement le support du spécialiste avec qui pourra naître une collaboration fructueuse.

Rapport d'atelier

Quelle forme peut prendre l'évaluation en arts plastiques ?

par Sélim Kfoury

Une note reflétant l'évaluation en arts plastiques est souvent très difficile à octroyer.

Pour éviter, d'une part, une trop grande subjectivité et pour faciliter, d'autre part, la tâche de l'enseignant, je propose une grille d'évaluation en trois parties, résultat d'une réflexion personnelle.

Cette recherche n'est pas exhaustive, mais se veut une bonne amorce en vue d'une recherche plus approfondie.

Les trois parties de cette grille sont :

1- l'évaluation des objectifs du domaine affectif ;

2- l'évaluation de l'imagination créatrice ;

3- l'évaluation des objectifs du domaine cognitif.

L'évaluation est molle dans les deux premières parties. Elle se base sur l'intuition de l'observateur, sur son sens clinique, c'est-à-dire l'observation directe sans l'aide d'instruments, par le seul usage des sens.

L'évaluation est dure dans la troisième partie. Elle se base sur des critères rigides, observables et mesurables.

En arts plastiques, on privilégie l'évaluation formative. C'est celle qui

intervient, en principe, au terme de chaque tâche d'apprentissage et a pour objet d'informer l'élève et le maître du degré de maîtrise des objectifs atteints et éventuellement de découvrir où et en quoi un élève éprouve des difficultés d'apprentissage, en vue de lui proposer ou de lui faire découvrir des stratégies qui lui permettent de progresser. L'évaluation formative se poursuit durant toute la démarche artistique et prend la forme d'un dialogue particulier entre l'élève et son professeur.

En terme de bilan, l'évaluation sommative intervient après un ensemble de tâches d'apprentissage constituant un tout, correspondant, par exemple, à l'ensemble des cours d'un trimestre.

Cette grille ne peut donc être utilisée que par un «spécialiste» en arts plastiques. Elle est le reflet d'une évaluation plus objective à cause de la dissection de la note. Elle incite les éducateurs à se rapprocher de la fonction de l'enseignement des arts plastiques.

Par extension et comme but secondaire, elle donne plus de crédibilité à la discipline.

Rapport d'atelier

L'initiation aux oeuvres d'art

par Michelle Pelletier

Le but de cet atelier était d'exposer et d'illustrer une approche pédagogique des oeuvres d'art reposant sur le vécu de l'enfant. Si l'expérience esthétique naît de la perception des qualités spécifiques d'une oeuvre d'art et de l'investissement de significations personnelles dans ces formes sensibles, il convient de choisir les oeuvres et les stratégies pour les présenter aux enfants en tenant compte à la fois de la qualité des oeuvres et de la possibilité pour les enfants de les interpréter à partir de leur sensibilité et de leurs connaissances. Nous avons fait ressortir lors de l'atelier quatre aspects de l'art qui peuvent être reliés à des expériences des enfants et autour des quels peuvent s'articuler des rencontres simples et significatives avec des oeuvres d'art. Ces aspects fondamentaux de l'art sont : 1) les sources d'inspiration et les modes d'interprétation des thèmes, 2) l'utilisation des matériaux et des techniques, 3) les phénomènes visuels et le langage visuel et 4) les fonctions individuelles et collectives des oeuvres d'art. Pour illustrer les possibilités d'exploitation de chacun de ces concepts, nous avons exposé des expériences concrètes réalisées dans des classes du primaire.

1. Les sources d'inspiration et les modes d'interprétation des thèmes

L'identification du sujet d'une oeuvre, la référence à une réalité connue sont souvent les premiers niveaux de compréhension d'une oeuvre. L'approche thématique largement utilisée pour les ateliers d'écriture, les ateliers d'expression plastique ou pour l'étude du milieu se prête bien à la présentation de la vision et de l'interprétation du thème par quelques artistes anciens ou contemporains. Les manières de traiter un sujet peuvent être rapprochées ou comparées.

Le bonhomme en légumes

Dans une classe de première année, une des activités de la «Semaine de l'alimentation» consiste à reconnaître et à écrire le nom de tous les légumes qui composent un «bonhomme en légumes» (matériel fourni par le ministère de l'agriculture et de l'alimentation). Profitant de l'enthousiasme suscité par cet exercice, nous avons saisi le moment pour parler d'Arcimboldo, un artiste plein d'imagination et de fantaisie, qui a peint autrefois des portraits de princes et de princesses tout en légumes, en fleurs, en poissons, en animaux sauvages... Les petits furent fascinés et ravis de rencontrer ces personnages fantastiques faits comme leurs bonhommes en légumes. Leurs commentaires admiratifs et amusés soulignaient l'habileté du choix des formes pour représenter les parties du corps : «Il a mis un champignon pour l'oreille», «Ses joues sont faites avec des roses». L'imagination et la fantaisie d'Arcimboldo ont été senties et comprises à partir de l'intérêt spontané des enfants pour le «bonhomme en légumes».

2. L'utilisation des matériaux et des techniques

La production de traces d'aspects variés à l'aide d'outils dans ou sur la matière, la dimension «faire» de l'art, est vécue aussi bien par l'enfant que par l'artiste. Sa propre expérience de manipulation des matériaux pour amener l'enfant à prendre plaisir à interroger la façon de faire des artistes.

Le geste et la trace

Un groupe d'enfants de deuxième année a réalisé, à l'automne, une grande murale. Le fond a été peint avec de la gouache appliquée à l'aide de petites éponges. Deux procédés distincts ont été utilisés : l'étampage pour le ciel et l'essuyage pour la terre. Interrogés sur leur manière de faire, les enfants s'expliquaient en gesticulant devant la murale, repro-

duisant «à vide» les deux procédés. Ils ont pris alors conscience du rapport entre leurs gestes et les traces visibles sur le papier. À ce moment, nous leur avons montré une reproduction des «Champs à Arles» de Van Gogh et nous leur avons demandé d'imaginer comment il avait pu appliquer la peinture avec ses pinceaux. Aussitôt les petites mains se sont mises à tourner et à onduler dans l'air avec des pinceaux imaginaires. D'autres enfants suivaient du doigt les touches bien visibles sur la reproduction. Après cette réponse gestuelle, un enfant proposa d'utiliser de petits pinceaux pour peindre la prochaine murale. La proposition fut retenue et le ciel de la murale suivante fut exécuté au pinceau, utilisant plusieurs nuances de bleu et des touches parallèles mouvementées. Non seulement les enfants ont-ils pu percevoir et saisir le mouvement des touches dans l'oeuvre d'un artiste adulte à partir de leur propre expérience, mais ce concept a contribué à enrichir leur expression personnelle. Nous avons constaté l'application de cette notion artistique dans le dessin libre au crayon. Sans recevoir aucune consigne, 20 enfants sur 25, à la suite de cette intervention, ont crayonné en tirant partie des mouvements du crayon pour signifier la texture de l'herbe, des nuages ou de l'eau.

3. Les phénomènes visuels et le langage visuel

Quand les enfants commencent à s'interroger sur les différences entre leurs perceptions et leurs dessins, ils commencent à chercher des moyens de résoudre les problèmes de figuration qu'ils rencontrent. Ils deviennent alors réceptifs à toutes les solutions à tous «les bons moyens» employés par les artistes pour représenter le réel ou l'imaginaire.

Entre ciel et terre

Au cours de la réalisation de la même murale, les mêmes enfants de 6 à 8 ans se sont demandés où finir leur ciel. Fallait-il laisser un espace blanc entre le ciel et la terre ? La solution se trouvait peut-être à la fenêtre ! Bernadette, la titulaire, les invite à regarder le paysage (extraordinaire !) des Laurentides que l'on peut apercevoir de la classe. Les enfants découvrent alors la ligne de rencontre du ciel et des montagnes. Ils font aussi des observations sur la taille décroissante des objets avec l'éloignement. Pour soutenir ce che-

minement dans la perception et dans la représentation de l'espace, nous proposons au groupe, quelques jours plus tard, une reproduction de photo et deux de peintures où la ligne d'horizon est très nette et les plans simples (1). Nous avons choisi des terrains plat, ondulé et penché. Lors de la description collective des oeuvres, nous avons de plus dirigé l'attention sur la hauteur de la ligne d'horizon dans le tableau et sur la présence d'objets ou de personnages sur ou sous la ligne d'horizon. Les enfants ont constaté que les artistes aussi se préoccupent de la ligne d'horizon quand ils peignent des paysages.

4. Les fonctions individuelles et collectives des différentes formes d'art

Les images visuelles nous entourent : imprimées, placardées, transmises par la télévision, etc. En plus de nous fournir des visions du monde extérieur et des expressions de la vie intérieure, les productions des

artistes peuvent aussi transmettre des informations, inciter à l'action, identifier des groupes, rappeler ou célébrer des événements, etc.

Collection d'affiches

Dans une classe de sixième année, plusieurs jeunes s'intéressaient aux «posters». La titulaire proposa donc un projet de recherche sur l'affiche : collection d'affiches allant de l'annonce prestigieuse de l'agence de voyages jusqu'au carton invitant au spectacle à la salle paroissiale, étude sommaire du lettrage, réalisation d'affiches pour annoncer les activités de l'école. Comment ne pas comprendre l'intention d'un panneau publicitaire quand on a soi-même placé aux endroits stratégiques de l'école des bistrots annonçant la vente de pommes pour le fonds de classe !

Après avoir indiqué ces possibilités d'établir des liens entre les oeuvres d'art et les intérêts et activités des enfants, il a été souligné au cours de

la discussion que la réponse aux signes et aux qualités sensibles peut prendre la forme soit du geste, du discours ou des images visuelles. L'expression corporelle, le mime, le jeu de rôle, l'exploration «crayon en main» peuvent servir d'enrichissement ou d'alternative à la conversation en groupe. Des participants ont aussi fait ressortir les exigences d'une telle approche : 1) une présence très attentive à la vie du groupe, 2) une connaissance approfondie des concepts artistiques et du répertoire des oeuvres d'art et 3) l'accès à du matériel didactique approprié. Ces réflexions pourraient nous amener à développer une nouvelle dimension du rôle du spécialiste en arts plastiques à l'élémentaire, dimension axée sur la collaboration avec les titulaires.

(1) Photo : Loup en silhouette sur la crête d'une colline.

Peintures : Wyeth, Andrew : Le monde de Christina
Homer, Winslow : Boys in a Pasture

Rapport d'atelier

Le potentiel éducatif de l'art à travers la peinture et la sculpture

par André Théberge

Virtuellement les produits artistiques contiennent tout un potentiel éducatif qui ne demande qu'à être traité par des méthodes didactiques et des modes d'intervention pédagogique adéquats. Non seulement le patrimoine pictural et sculptural nous témoigne-t-il des moeurs, des valeurs et des croyances des différentes ethnies mais, le repère concret que constituent les dessins, gravures, peintures et sculptures offre un moyen essentiel pour actualiser tout un processus éducatif tributaire de l'enseignement des arts plastiques. En tant qu'objectivations concrètes d'expériences esthétiques, perceptuelles et sensorielles, les objets d'art peuvent devenir le meilleur moyen de développer le sens esthétique, l'habileté à la lecture du visible et finalement générer cette

attitude de curiosité prospective qui ouvre la personne à toute une dimension du monde.

Suivie d'explications et de précisions conceptuelles, cette problématique a été mise à l'épreuve par l'expérimentation de trois types d'approche didactique différents, qui ont fait l'objet de participation et de discussions critiques de la part de l'assistance :

1. approche inductive : basée sur la mise en commun de différents exemples d'ouvrages artistiques dans le but d'expliquer une notion esthétique, un concept stylistique, une problématique relative à la perception visuelle ou à la création plastique ;

2. approche comparative : basée sur la mise en relief de différents

concepts esthétiques par la comparaison d'exemples d'oeuvres différentes et bien caractérisées ;

3. approche analytique : basée sur l'analyse méthodique des oeuvres d'art des points de vue technique, formel, esthétique, expressif et sémantique. Il s'agit d'extraire le plus d'expériences, le plus de connaissances et le plus de perceptions possibles d'une oeuvre donnée.

Ce qu'il faut retenir sur la question :

- que l'éducation artistique ne s'effectue pas seulement par l'expression personnelle, mais aussi par l'«impression» ou l'imprégnation perceptuelle ;
- que les réalisations artistiques contiennent, dans leur objectivité concrète, tout un potentiel éducatif qui ne demande qu'à être exploité par des méthodes didactiques adéquates ;
- que l'apport des oeuvres d'art peut largement contribuer au développement de la perception visuelle, à l'affinement du sens esthétique, à l'épanouissement de l'imagination et à la transmission d'une culture artistique et historique ;
- que le traitement éducatif de ces réalisations artistiques constitue l'une des plus importantes activités du didacticien et du professeur d'arts plastiques.

L'image, cette réalité non réelle

par Monique Brière

«Le monde du peintre est un monde visible, rien que visible, un monde fou puisqu'il est complet n'étant cependant que partiel».

M. Merleau-Ponty, L'oeil et l'Esprit

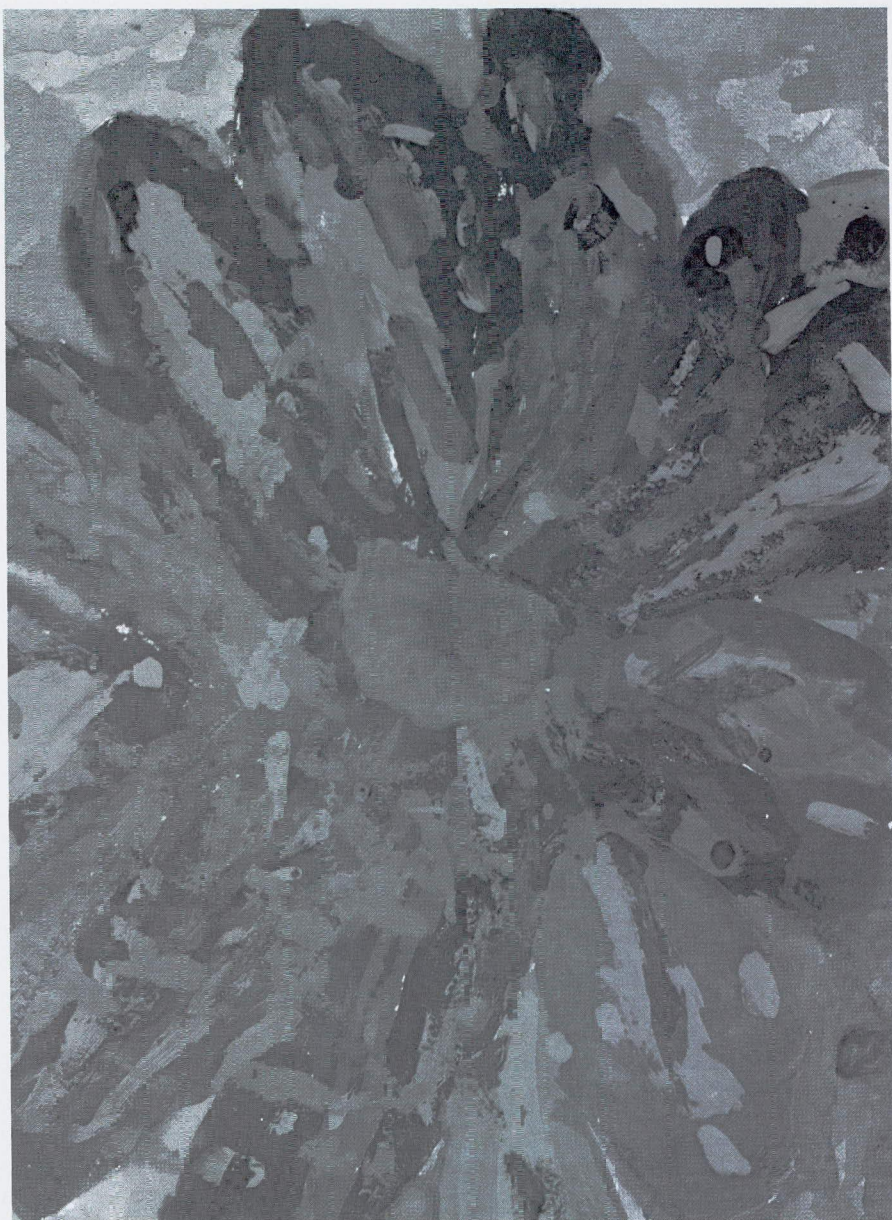
Rien n'est plus paradoxal que l'image. Il arrive qu'on y voit de la profondeur alors qu'en fait, elle est bidimensionnelle. Il arrive qu'on y distingue des textures, alors qu'elle n'offre pas d'aspérités au toucher. Il arrive qu'on y découvre des sentiments, alors qu'elle n'est que matière inerte.

«La peinture est une surprenante sorcière», écrivait Jean-Étienne Liotard au siècle dernier, «elle peut nous persuader, malgré ses évidentes faussetés, qu'elle est la pure Vérité».

L'art peut sembler n'être qu'un monde d'illusions, mais il est bien davantage. Dans son oeuvre, l'artiste vise à représenter une nouvelle RÉALITÉ, puisque de toute manière, il ne peut faire le réel. Il exprime une réalité chargée d'un contenu émotionnel qui va au delà du RÉEL, une réalité qui en fait n'a rien à voir avec le réel. L'art procède d'une démarche opposée à celle de la science. Le scientifique conceptualise les formes des choses jusqu'à ce qu'elles ne deviennent que pures formules. Le linguiste conceptualise les formes

des choses jusqu'à ce qu'elles ne deviennent que de simples mots. L'artiste puise dans la nature une inspiration qui lui permet de recréer une nature nouvelle, personnelle, aussi diversifiée qu'il y a d'artistes pour la créer.

Le philosophe Cassirer nous dit que : «Le langage et la science sont des abréviations du réel. Langage et science se fondent sur un seul et même procès d'abstraction ; on peut décrire l'art comme un procès continu de concrétisation (...) science signifie abstraction et l'abstraction



est toujours un appauvrissement du réel (...) L'imagination de l'artiste n'invente pas arbitrairement les formes des choses. Elle nous dévoile leur véritable apparence ; elle les rend visibles et reconnaissables (...) L'art n'est pas la simple reproduction d'une réalité donnée, toute faite. C'est l'une des voies qui mènent à une vision objective des choses et de la vie humaine. Ce n'est pas une imitation mais une découverte de la réalité.»

L'enfant détermine ses concepts du monde extérieur en étudiant la science et son vocabulaire, mais c'est en faisant de l'art que l'enfant concrétise sa pensée et conçoit le réel. L'enfant a une façon différente de l'adulte d'exprimer sa réalité. Tout petit, l'enfant exprime une réalité qui tient surtout compte de ses sensa-

tions ; plus vieux, il présente une réalité qui tient compte de ce qu'il connaît des choses. À l'adolescence, il crée une réalité basée sur ce qu'il voit autour de lui, pour plus tard être en mesure d'exprimer une réalité encore plus personnelle, plus individualiste, plus grande, plus signifiante. Comme le dit si justement Joël de Rosnay, le monde de l'art (et de la religion) est le monde de la *signification* alors que le monde de la science est le monde de la *raison*.

Le ministère de l'Éducation écrit dans son programme d'Art que ces objectifs globaux, qui sont le FAIRE et le VOIR «permettent à l'enfant d'acquérir une connaissance intuitive de lui-même et de son environnement. Par connaissance intuitive, on pense à cette connaissance qui nous révèle ce que sont les êtres et les

objets en eux-mêmes, contrairement à la connaissance analytique qui nous les fait connaître du dehors». Ce FAIRE et ce VOIR permettent à l'enfant, d'une part l'accès à la connaissance intime des choses et d'autre part, ils engagent le processus créateur dans une démarche qui libérera l'imagination pour créer de façon visible, l'IMAGE, fruit de cette imagination-mère.

Dans les arts plastiques, le rôle de l'image est varié. L'image a une réalité en tant que telle : elle est palpable, elle est visible. Elle n'est pas ce qu'elle paraît, car véritablement elle n'est que feuille de papier ou motte de terre. Mais ce papier ou cette motte de terre est façonnée de telle sorte, par la forme, par la ligne, par la couleur, qu'il suggère un espace, un volume, un monde, que le spectateur visualise. De plus, cette image porte en elle le pouvoir de dégager des sentiments, des anecdotes, des significations que le spectateur ressent. Le plus étonnant, c'est que l'image observée est unique. Chaque image en arts plastiques est unique (sinon elle n'est pas de l'art). Chaque humain est capable de créer une image, plusieurs images, qui toutes sont uniques, qui toutes : représentent, expriment et symbolisent le «moi» et son environnement.

Grâce à l'image, l'enfant «connaît» le monde qu'il l'entoure, puisqu'il aura assimilé des connaissances abstraites, en les concrétisant dans le processus créateur qui est de FAIRE l'image.

L'image de l'enfant, c'est sa réalité à lui, c'est sa compréhension du réel et son désir d'exprimer un «surréal» ou un «irréel» qui se rapproche du monde de son subconscient. L'image de l'enfant peut nous surprendre car elle peut correspondre tout autant à ses fantasmes qu'à sa conception personnelle de la réalité, qui possiblement ne correspond pas à *notre* conception de la réalité.

L'image est magique. Une feuille de papier a le pouvoir, transformée en image, de devenir un portrait, un paysage, un sentiment, un rêve. Si par hasard, on devait demander à un Inuit ce qu'est l'art, il répondrait que ce mot n'existe pas dans sa langue, mais que cela signifierait le passage du réel à l'irréel. Merveilleuse explication ! L'image permet à la fois d'imiter le réel, de comprendre le réel, de concevoir sa réalité, de recréer un nouveau réel et même occasionnellement de recréer un monde irréel, tout en étant réelle.

La situation des arts plastiques au niveau secondaire

par Suzanne Lemerise

L'atelier a consisté en la présentation de considérations historiques, institutionnelles et statistiques quant à la position des arts plastiques dans le système actuel d'enseignement au niveau secondaire. Le contexte politique et artistique des années 1950 a été évoqué afin de connaître les conditions historiques d'apparition d'un programme d'arts plastiques au sein du jeune ministère de l'Éducation ; le rôle des novateurs ayant participé activement à l'actualisation de la «révolution tranquille» dans le domaine des arts a été précisé, tels les Borduas, Robert Elie, Irène Sénécal et Laurent Morin.

Les mécanismes institutionnels régissant l'existence actuelle de la spécialité et des spécialistes ont été énumérés en signalant les nombreuses contradictions qui existent entre les règlements ministériels et les applications concrètes régis à la fois par un système d'options où les arts plastiques ont une position hiérarchiquement défavorable et par des conditions de travail où le jeune en-

seignant risque chaque année de perdre son poste et où le spécialiste connaît des réaffectations sans égard à sa formation initiale.

Quelques tableaux de statistiques furent présentés, démontrant que la baisse des effectifs (professeurs et élèves) dans les cours d'arts plastiques n'était pas supérieure à celle des effectifs globaux du secondaire ; par contre, la baisse en arts plastiques est plus accentuée que dans les autres matières artistiques (musique, expression dramatique, arts plastiques-musique).

Actuellement le système scolaire connaît deux crises dépendantes, celle de la natalité et celle du spécialiste ; cette dernière touche le domaine des arts plastiques car le nombre de spécialistes ne totalise que 60% du total des professeurs affectés à l'enseignement des arts plastiques, de plus, près de 18% des spécialistes sont appelés à enseigner d'autres matières scolaires.

Quelques résultats d'une enquête effectuée auprès des professeurs

furent partiellement divulgués. La grande observation que nous révèle la compilation des réponses des 325 répondants est que la région métropolitaine connaît des conditions de travail nettement plus difficiles que le reste de la province alors que l'on sait que les arts plastiques ont connu leur premier développement dans la région de Montréal ; de plus, le réseau privé valorise les arts davantage que le réseau public alors que l'inverse fut vrai jusqu'à tout récemment. La majorité des professeurs (54%) sont convaincus que les arts sont mal intégrés au système actuel d'enseignement, bien qu'ils considèrent que leur position dans les écoles soit plutôt favorable. La plupart souhaitent une revalorisation **officielle** de la discipline de la part des autorités ministérielles ; implicitement, les revendications des professeurs convergent avec les principales recommandations du Rapport Rioux, qui on s'en souviendra, réclamaient une formation artistique obligatoire (bien que comprenant plusieurs choix) à chaque degré du secondaire. Mais ces recommandations sont parvenues au ministère en 1968-69, alors que toutes les étapes de la réforme scolaire étaient pratiquement terminées.

La crise du spécialiste touchera davantage les arts, compte tenu de la convergence de deux facteurs : aux effets de la dénatalité, de l'hémorragie du réseau public vers le privé, s'ajoutent les effets d'une position défavorable de la matière dans le système actuel des options. Il s'agit non seulement d'un problème démographique mais d'un système global de valeurs à l'intérieur duquel les arts sont considérés ou comme un loisir utile ou comme une matière peu défendable sur le plan académique.

Si on replace historiquement les différents phénomènes mentionnés, on se rendra compte que les belles heures du développement des arts plastiques auront été courtes, s'échelonnant surtout entre 1963-1974. Avant cette date, les agents responsables ont surtout **lutté** pour faire reconnaître les arts plastiques. Actuellement tous et chacun cherchent des moyens de juguler la crise et de limiter les dégâts. Vraisemblablement, il s'agit d'un contexte politique, économique et démographique tout à fait différent de celui de la «révolution tranquille», c'est pourquoi les solutions administratives et institutionnelles restent à trouver.

La formation des enseignants spécialistes en art à l'Université du Québec à Montréal

par Jacques Tousignant

1. Le secteur des Arts de l'UQAM a fait siennes, à l'automne 1980, les conclusions d'un rapport présenté peu auparavant par un comité de professeurs d'art dramatique, d'arts plastiques, de danse et de musique. Ce comité avait été chargé de clarifier les grandes orientations de la formation des enseignants spécialistes en art à l'UQAM.

La réflexion du comité a gravité autour de deux axes liés entre eux : que doit viser l'introduction des arts dans les programmes d'enseignement du primaire et du secondaire ? quels sont les objectifs de la formation des futurs enseignants en art dans ces deux niveaux ?

2. L'enseignement des arts aux niveaux primaire et secondaire.

2.1 Sont reconnus les finalités et les objectifs de l'éducation scolaire tels que proposés par le MEQ : le développement de la personne dans toutes ses dimensions, dans le respect des talents particuliers, et avec une insistance sur l'épanouissement de l'autonomie et de la créativité.

2.2 Dans la visée de ces objectifs précisément, il est opportun de rendre possible **un contact direct des enfants avec les arts**, contact qui respecte **la spécificité de l'art** et de **chacun des arts**.

2.3 Le but de ce contact direct avec les arts est de rendre possible quelque chose qui appartient à l'**expérience esthétique**. C'est cette expérience, vécue sous une grande variété de formes, selon les arts et selon ceux qui les pratiquent, que sont sollicités et se développent la créativité, l'affectivité, la perception, le sens social, etc.

2.4 Sont rejetées deux façons d'«utiliser» les arts : 1) faire de la classe d'art une improvisation dans **un jeu sans règle** ; 2) utiliser les arts ou plus exactement les techniques des arts exclusivement comme des **instruments psycho-pédagogiques**.

2.5 Les arts sont des **langages**, c'est-à-dire des ensembles cohérents de signes et aussi des réalités collectives. Ils sont autre chose que l'expression spontanée de tout un chacun.

2.6 Les arts sont donc **objets d'apprentissage** et objets d'interventions pédagogiques précises auprès de ceux qui commencent à les pratiquer.

Autant d'«alphabétisations» que de disciplines artistiques.

2.7 Il n'est pas nécessaire que chaque enfant ait un contact-apprentis-

sage avec tous les arts : le vouloir serait utopique pour plusieurs motifs. Mais il est souhaitable que chacun puisse être mis en contact direct avec plus d'un art.

2.8 Les programmes d'enseignement de l'art aux enfants ne visent avant tout à permettre que percent les futurs artistes. Ils s'adressent à tous les enfants indistinctement.

3. La formation des enseignants en art.

3.1 Le principe de base est qu'il importe au plus haut point que l'enseignant en art ait **expérimenté** personnellement et vitalelement l'art qu'il enseigne. Cette expérience passe **par une pratique**. Idéalement, les enseignants en art devraient être des artistes (même modestes) et des pédagogues.

3.2 La formation de l'enseignement doit se structurer sur la base d'une **solide formation disciplinaire dans un des arts**. Toucher à plusieurs arts superficiellement a bien des chances de faire passer à côté de l'expérience esthétique. L'apprentissage d'un art doit avoir été poussé assez loin par le futur professeur, de sorte qu'il soit devenu capable de s'exprimer suffisamment par ce nouveau langage.

3.3 Les arts ne sont pas d'abord des savoirs notionnels, mais des **faire, des pratiques**. En outre, le facteur **temps** est capital dans l'apprentissage d'un art, pour plusieurs motifs : la dimension de «métier» exige répétition, dressage et patience ; encore plus, l'expression de la personnalité exige des mises en train et un respect des rythmes intérieurs qui défient les prévisions quantitatives : vision intérieure ; saisie intuitive ; réactions intellectuelles, sensibles, émotives ;...

3.4 La formation en psychopédagogie s'impose lorsqu'il s'agit de futurs enseignants. Soulignons que le pédagogue en art est celui qui est capable de livrer **quelque chose de son expérience esthétique** et qui peut **provoquer** cette expérience chez d'autres.

3.5 L'étude des didactiques dans un art doit avoir un lien avec la **pratique** de cet art.

3.6 Il est utile à plusieurs points de vue que les spécialistes en art puissent intervenir **aussi bien au niveau secondaire qu'au niveau primaire**. Cela implique que **tous les spécialistes** aient une préparation discipli-

naire qui les habilitent à enseigner au secondaire, et une formation pédagogique portant sur l'enseignement aux deux niveaux. On doit considérer comme un cadre de formation de base pour chacun des enseignants spécialistes en art, un baccalauréat spécialisé dans une discipline artistique (art dramatique, arts plastiques, danse ou musique).

3.7 Une certaine **polyvalente** des enseignants spécialistes en art est possible et souhaitable. Mais à certaines conditions :

1) celle-ci doit s'édifier sur la base d'une formation suffisante dans **une** discipline artistique.

2) il faut accepter d'y **mettre le temps**.

Il est impensable de faire du cadre d'un baccalauréat de 90 crédits un «fourre-tout» indéfiniment extensible. Déjà l'apprentissage d'un art et les rudiments de la formation psychopédagogiques sont à l'étroit dans les baccalauréats actuels. C'est donc à **une année supplémentaire** de travail qu'il faut songer (par exemple, dans le cadre d'un certificat dans une nouvelle discipline artistique).

3) cette ouverture à une discipline artistique «supplémentaire» de la part de futurs enseignants est à concevoir en **termes d'apprentissages**. Toujours pour la même raison : les arts sont des «faire» et le «faire» doit toujours avoir préséance sur la didactique.

Il reste qu'établir une politique générale et obligatoire de formation d'enseignants spécialistes «polyvalents» en art pose plusieurs problèmes concrets non résolus.

3.8 Dans la formation des **généralistes** du niveau primaire, il y a lieu de prévoir une sensibilisation à l'art et à un ou quelques arts.

Ainsi ces enseignements pourront mieux réaliser avec les enfants les «activités d'éveil» et soutenir le travail des spécialistes en art.

- Des cours disciplinaires pratiques (dans l'un ou l'autre des arts) devraient avoir la priorité ; c'est sur la base d'une pratique même inchoative d'un art que des cours de didactique pourraient s'ajouter.

- Les activités d'éveil doivent être **conçues** par des spécialistes de chacune des disciplines artistiques impliquées, dans un travail pluridisciplinaire. Leur **réalisation** revient aux généralistes sous la supervision des enseignants spécialisés en art.

Le Guide pédagogique en Arts plastiques au primaire

par Nicole Sorel

Le guide pédagogique est offert aux enseignants, par le M.E.Q., afin de les aider à mieux comprendre et mettre en application le nouveau programme. Le guide est un document de support pédagogique à caractère indicatif.

Objectifs de l'atelier :

- Sensibiliser les enseignants à la structure et au contenu du guide pédagogique.
- Consulter les enseignants sur le matériel didactique de base pour l'enseignement de la discipline «arts plastiques», en vue de produire un devis de matériel didactique, destiné aux éditeurs.

Déroulement de l'atelier :

- Informations sur le nouveau programme :
- Rappel des orientations et de la structure
- Échéance
- Informations sur le guide pédagogique :
- Définition
- Modes d'élaboration
- Liens avec le programme
- Orientations

- Structure :
 - Introduction
 - Méthodologie
 - Activités éducatives
 - Évaluation
 - Matériel didactique

- Contenu

Suite à cet exposé verbal, les participants étaient invités à poser des questions ou à formuler des commentaires et suggestions susceptibles d'enrichir le guide.

- Consultation sur le matériel de base :

Une liste du matériel de base pouvant servir à l'atteinte des objectifs du faire et du voir énoncés dans le programme a été distribuée à chaque participant.

Chacun était invité à prendre connaissance, à choisir et à indiquer le matériel qui lui semblait le plus approprié.

- Voir :
- Manuel pour chaque enfant
 - Reproductions pour tous les enfants
 - Reproductions accompagnées d'un livre du maître.

- Faire :
- Livre à l'intention du maître portant sur les techniques du programme.

Recherche et expérimentation en Art au primaire

par Roland Brunelle

Dans le cadre des Mesures spéciales pour le développement des arts au primaire, nous avons traité des principaux points suivants :

- les orientations générales de développement des recherches en art depuis trois ans ;
- un retour sur les recherches ;
- les orientations à venir du Service de Recherche et les nouvelles propositions pour 1980-1981.

Nous vous rappelons que ce plan de développement des arts origine des Mesures spéciales annoncées par le ministère de l'Éducation le 7 juin 1978.

Pour réaliser ce plan, des dispositions furent prises pour aider les commissions scolaires à assurer un meilleur développement des arts. Deux principaux niveaux d'application contribuèrent à leur réalisation :

1. au niveau de la D.G.D.P. : pour les projets de recherche ;

2. au niveau de la D.G.R. : pour les projets d'innovation.

Nous résumons l'ensemble de l'opération en ces termes pour chacun de ces niveaux de réalisation :

1. La recherche comme moyen de résoudre certains problèmes ou certains malaises.
2. L'innovation orientée dans le sens de la sensibilisation et du perfectionnement.

De plus, pour le niveau I, le Service de recherche et expérimentation pédagogique s'est doté de critères

plus sélectifs et rigoureux pour l'acceptation des nouveaux projets. Un double but nous motivait dans notre action :

1. obtenir une certaine rigueur en établissant un cadre de recherche plus précis ;
2. trouver des indices plus révélateurs pour l'insertion du nouveau programme d'arts au primaire, qui devenait prescriptif dans un avenir prochain.

En bas de page, on trouvera un tableau de participation des commissions scolaires à la recherche.

Pour la réalisation des recherches en Art, le S.R.E.P. met à la disposition des commissions scolaires des allocations supplémentaires. Également, des personnes sont chargées au S.R.E.P. de gérer ces projets, en occurrence le directeur, monsieur Clément Thibert, et ses principaux collaborateurs : Paula Sauvé, pour les projets en musique, Wim Huysecom, les projets en arts plastiques, Hélène Christin, les projets de danse et d'art dramatique ainsi que Roland Brunelle pour les arts intégrés.

Le Service poursuit une recherche en vue de :

- fournir aux chercheurs un répertoire le plus complet des recherches produites au Québec depuis les vingt (20) dernières années ;
- faire une étude de ces recherches pour faire ressortir les plus intéressantes ;
- dégager de nouvelles pistes et propositions de recherche à entreprendre dans le futur.

Nous constatons qu'une tradition de recherche s'installe petit à petit dans les commissions scolaires. Également les trois-quarts de nos recherches de cette année proviennent de chercheurs qui ont antérieurement présenté des propositions de recherche au S.R.E.P. Les rapports de recherche contiennent de plus en plus de données qui seront des éléments pertinents pour trouver une accommodation plus réaliste du nouveau programme d'art à l'école primaire, dans ces conditions d'application.

Années	Nombre de C.S. participantes	Nombre de projets présentés	Nombre de projets acceptés	Nombre de rapports remis
78-79	90	180	92	71
79-80	48	84	33	29
80-81	30	34	27	à venir

Efficacité des moyens audio-visuels dans le domaine des arts plastiques

par Ronald Bouvier

Objectif de l'atelier :

- Élaborer une démarche d'apprentissage à l'aide de moyens audio-visuels au niveau secondaire.
- Démontrer l'efficacité des moyens audio-visuels face à l'apprentissage de connaissances et de techniques dans le domaine des arts plastiques.

1- LE BATIK

Le multi-media est un moyen d'atteindre plus facilement tous les objectifs spécifiques. Il permet de créer l'intérêt chez chacun des participants du public cible. Chez certains, une série de diapositives l'aideront à atteindre les objectifs ; pour d'autres, une réalisation en batik aura le même effet.

Documents présentés :

- Deux transparents sur la préparation des teintures.

- Une planche sur le mélange et l'addition des couleurs.
- Une série de 27 diapositives sur la technique du batik, les étapes du pré-batik au tjanting et l'outillage nécessaire.
- Présentation de deux oeuvres en batik.

2- LE MOBILIER D'ANTAN SE RACONTE

Objectifs :

- 1- Sensibiliser les étudiants à la présence du patrimoine dans leur milieu.
- 2- Encourager les étudiants à la conservation du patrimoine.

Le document s'attarde sur la fonction des principaux éléments du mobilier québécois du siècle dernier à l'aide de diapositives. Le rythme des séquences suit le rythme de vie journalière sans toutefois insister sur une chronologie contraignante. Quelques accessoires utiles vien-

nent parfois s'ajouter au mobilier mais sans retenir l'attention.

Le document se découpe en sept (7) séquences.

À travers cinq (5) séquences, le narrateur rappelle comment se chauffaient et s'éclairaient les ancêtres.

- comment ils se nourrissaient
- comment ils s'habillaient
- comment ils se divertissaient et
- comment ils se reposaient.

L'introduction nous amène à faire un bond en arrière dans le temps et s'attarde au foyer, à l'âtre, centre de la maison.

La séquence finale s'attarde de nouveau près du foyer dont le feu s'éteint.

3- DE L'ART AU DEVENIR

Objectif : sensibiliser les étudiants à l'activité artistique et à ses possibilités d'avenir.

À partir d'entrevues avec des étudiants qui s'expriment sur le pourquoi des arts, un narrateur introduit quelques options particulières à entrevoir ainsi que des métiers d'art.

Le contenu veut expliquer et démontrer en quoi consiste l'activité artistique dans les arts suivants :

- Le dessin
- La peinture
- La gravure
- La sculpture
- Les métiers d'art

Différents débouchés reliés à ces différents procédés y sont par la suite présentés.

Enfin, un groupe d'étudiants en profite pour s'exprimer sur les classes d'art. La plupart des objectifs visés par les étudiants seront exprimés à travers ces opinions.

Projection de diapositives

par Yvan Boulerice

Le résultat d'une expérience de projection de diapositives d'oeuvres d'art à des enfants du primaire, du premier et du deuxième cycle ;

Des oeuvres d'art choisies en fonction de leur capacité d'illustrer des mondes intérieurs, des représentations du quotidien, des mondes imaginaires, afin de faire « parler » l'enfant, de lui apprendre à « voir ».

Étude des possibilités de diffusion pédagogique en art : la revue VISION

par Mireille Doré

VISION : Objectifs :

- 1) Donner la parole aux spécialistes qui oeuvrent dans le domaine des arts plastiques au Québec en :
 - a) **créant un lien** de communication et d'information entre les différentes régions du Québec, (**régionalisation**)
 - b) diffusant des expériences d'enseignement des arts **de l'enfance à l'âge adulte**,
 - c) décloisonnant les secteurs d'enseignement des arts plastiques **tant au niveau scolaire qu'extra scolaire**.
- 2) Fournir une documentation dynamique composée d'une approche **technique et idéologique** adaptée aux diverses catégories de l'enseignement des arts plastiques.

VISION : Forme.

(présentation et subdivision)

- page éditorial : réservée au c.a.,
- pages scolaires : réservées aux divers secteurs de l'enseignement des

arts plastiques partant du jeune enfant à l'âge adulte. Chaque secteur ayant la parole dans chacun des numéros de la revue. Exemple :

- enseignement des arts plastiques aux niveaux : élémentaire/pré-scolaire, secondaire, collégial, universitaire, enseignement aux adultes.
- pages extra-scolaires : réservées aux divers groupes spécialisés dans l'enseignement des arts plastiques, mais oeuvrant à l'extérieur du secteur scolaire : musées et centres d'expositions, instituts de réhabilitation (thérapie par l'art) centres de loisirs, etc...
- pages d'entrevue : commentaires d'un artiste, (témoignage de son expression plastique, et de son expérience pédagogique)
- pages scientifiques : résumé de certaines recherches industrielles et artisanales pratiquées dans le **domaine technique**, ex. : couleur, matériaux divers.
- page ouverte : afin de créer un débat ouvert et une communication

constante et dynamique chaque membre est invité à répondre aux articles déjà parus dans la revue précédente.

- page information : - résumant d'une façon générale les activités artistiques des membres de l'association, ou d'associations des diverses régions du Québec.

- annonçant le prochain thème du «Vision» à venir afin d'inviter tous les membres de l'association à soumettre des articles.

- pages publicitaires : (réservées aux Fournisseurs)

VISION : Échéancier

Vision 28 : Thématique : **CRÉATIVITÉ**. (cueillette des articles pour le 1 février 1981 parution pour le 1 avril 1981).

Vision 29 : **Rapports des ateliers** du congrès 80. (cueillette des articles pour le 1 avril 81 parution pour le 1 octobre 81).

Vision 30 : Thématique : **ART ET SOCIÉTÉ**. (cueillette des articles pour le 1 juin 81 parution pour le congrès 81 à Hull).

Vision 31 : Rapports de recherches portant sur des thèses (doctorat ou maîtrise) ou des recherches spécifiques en enseignement des arts plastiques effectuées au cours de l'année. (cueillette des articles pour le 1 octobre 81 parution pour le 1 décembre 81).

En résumé : 4 numéros de VISION par année

(2 numéros/rapports et 2 numéros/thématiques).

Conclusion

Ainsi, face à la nouvelle perspective que veut se donner **VISION** il est proposé :

1. que **Vision** soit prioritairement le moyen de **communication** des spécialistes en arts plastiques entre eux.

2. que l'approche thématique, qui s'est élaborée au cours des derniers numéros, soit réétudiée et réadaptée en fonction des besoins des membres de l'association.

3. que la revue **Vision** publie des résumés de recherches portant sur l'enseignement des arts plastiques en cours au Québec. Ceci, afin de renforcer la conscience analytique qui s'opère actuellement à l'échelle nationale au niveau de l'éducation par l'art.

le pavillon des arts inc.

MATÉRIEL D'ARTISTE

dépositaire des papiers fins:

ARCHES • RIVES

CANSON



1763, rue St-Denis, près de la rue Ontario

844-3152

**Pour recevoir
VISION**

écrire à :

AQESAP

C.P. 63

Duvernay

Laval, Qué.

H2E 4P4

LIBRAIRIES GUÉRIN

4560 rue Saint-Denis
Montréal, Québec
Tél.: (514) 849-1112

Librairie générale
manuels scolaires: primaire et
secondaire



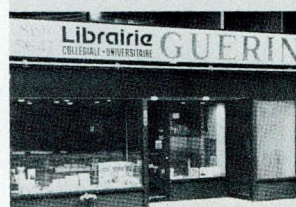
4440 rue Saint-Denis
Montréal, Québec
Tél.: (514) 843-6241

spécialité: livre d'occasion



Station Métro-Longueuil
Longueuil, Québec
Tél.: (514) 677-6525

Librairie générale: nouveautés



168 rue Sainte-Catherine
Montréal, Québec
Tél.: (514) 861-5647

Spécialité: livre collégial et
universitaire

Nouveautés : Édition Guérin
«Les mains dans l'argile»
«À travers les fils»

tiss. color



fiche
technique



Caractéristiques

Peinture à l'eau pour la décoration et l'impression des tissus, TISSCOLOR s'emploie telle quelle dans la majorité des cas; son emploi, de ce fait, est extrêmement facile. N'importe lesquelles des 19 nuances peuvent être mélangées entre elles ou éclaircies avec le blanc TISSCOLOR, ce qui permet d'obtenir une très grande variété de coloris. TISSCOLOR est inaltérable à la lumière et supporte le lavage.

Gamme de nuances

011 Jaune clair (jaune primaire)
047 jaune foncé
065 orange
092 vermillon
147 carmin
205 Magenta (rouge primaire)
238 violet rouge
241 violet bleu
272 outremer clair
336 Cyan (bleu primaire)
292 bleu clair
348 vert émeraude
438 vert clair
405 vert bronze
484 sienne brûlée
531 ombre naturelle
519 brun
549 noir
575 blanc

distribué par :



C.P. 2357, SHERBROOKE, QC,
CANADA J1J 3Y3
TÉL.: (819) 566-6677

Usages

TISSCOLOR est destinée à décorer : cravates, mouchoirs, écharpes, foulards, napperons, sets de table, coussins, tee-shirts, chemisiers, etc. TISSCOLOR peut aussi être utilisée à la réalisation de motifs décoratifs de plus grandes dimensions : rideaux, tentures, portières, dessus de lit, tapis de table, décors muraux pour fonds d'étalages, etc.

Les meilleurs résultats sont obtenus sur les tissus offrant une certaine perméabilité.

Supports

Les tissus pouvant recevoir TISSCOLOR sont très variés, qu'il s'agisse de tissus naturels tels que la soie (pongé, twill), la popeline, la percale, le taffetas, le velours, le lin, le coton la laine, la toile de jute, ... ou de textiles synthétiques.

La couleur étant mal absorbée sur certains tissus artificiels à fibres lisses, il est conseillé d'effectuer un second passage de couleur pour unifier un aplat.

Un tissu contenant de l'apprêt (calicot, toile, coton) doit être "décati", c'est-à-dire lavé, et soigneusement rincé. Son repassage facilitera le travail de décoration.

Il est préférable d'utiliser des tissus blancs ou très clairs. Pour des fonds plus foncés ou noirs, ajouter du blanc à la couleur ou superposer plusieurs couches afin d'obtenir une meilleure opacité.

Mode d'emploi

Agiter le flacon avant d'utiliser TISSCOLOR. La couleur, de consistance crémeuse, est prête à l'emploi.

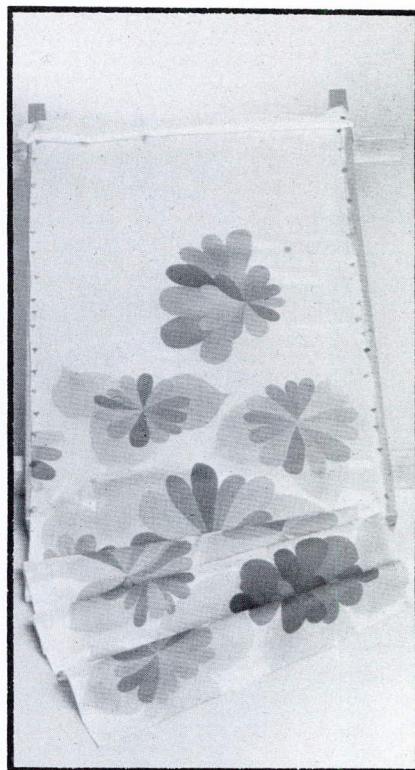
Sur tissus fins, appliquer la couleur avec un pinceau souple (petit-gris). Pour les tissus à trame plus armurée, la brosse à tableaux (soies blanches) est à préférer.

La brosse-pochoir est plus indiquée pour les tissus duveteux : tricot, feutrine, velours, jersey, toile de jute... La décoration peut se faire suivant plusieurs procédés : au pinceau, à la brosse, au pochoir, au vaporisateur ou au tampon.

Quelques conseils

Il est préférable de ne pas laisser les flacons ouverts inutilement et d'utiliser de petits godets pour préparer ses teintures. Lors d'une interruption et à la fin du travail, nettoyer les pinceaux et brosses dans une eau qui peut être éventuellement additionnée d'un détergent, puis rincer soigneusement à l'eau pure. Ne jamais les laisser sécher garnis de couleur.

Si la couleur est vaporisée, nettoyer à fond l'appareil vaporisateur aussitôt après son utilisation.



Méthodes de travail

au pinceau et à la brosse

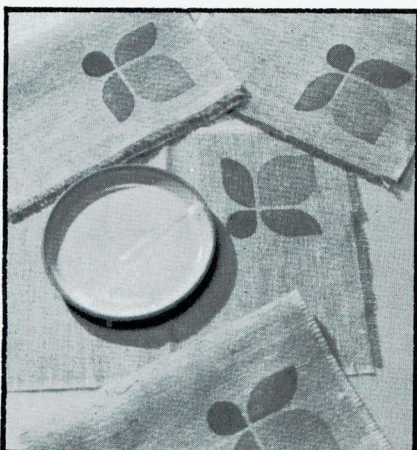
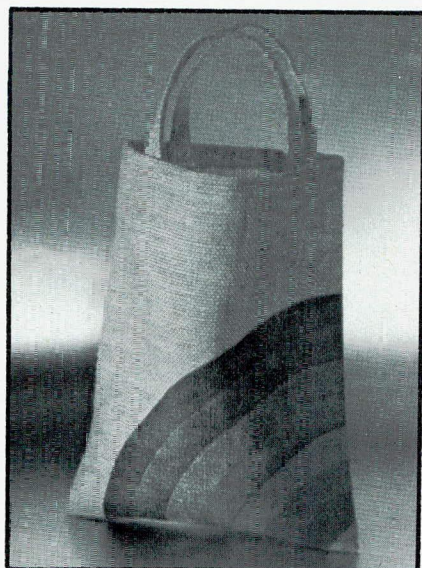
Opérer de l'une ou l'autre des façons suivantes :

a - Punaïser, le tissu sur un châssis nu, ou à défaut entre deux plaques de bois, de façon que la surface à décorer ne soit pas en contact d'un support.

b - Tendre le tissu sur un carton fort absorbant ou recouvert d'un buvard. On peut aussi fixer le tissu sur un buvard de même dimension, en l'épinglant, ou avec un fil de bâti, afin qu'il ne risque pas de se déplacer en cours de travail.

Tout surplus de couleur sera absorbé par le buvard.

Tracer avec TISSCOLOR, au pinceau pour aquarelle * (ref.1) les contours du dessin à exécuter, puis remplir les aplats du motif à l'aide d'un pinceau * (ref.2).



technique du pochoir

Convient pour travaux sur coton, lin, tissus et supports à trame assez forte (toile de jute, rabane) et les tissus duveteux (velours, feutrine).

Tendre le tissu comme indiqué en "b" au paragraphe précédent. Découper la ou les formes du motif dans un papier fort, une carte semi-rigide, ou une feuille de plastique.

Garnir modérément une brosse-pochoir * (ref.3) dans la couleur choisie et enlever, si nécessaire, l'excès contre le rebord du godet, puis "tamponner" depuis le centre du motif pour arriver jusqu'aux bords du pochoir.

Laisser sécher entre chaque application et retoucher éventuellement au pinceau. Nettoyer la brosse et l'essorer avant une nouvelle application ou réserver une brosse à chaque couleur.

vaporisation

Tendre le tissu (en intercalant une feuille de papier d'une surface supérieure) sur une planche tenue presque verticalement.

Disposer et fixer avec des épingles ou en les punaisant des motifs découpés dans du bristol, dans des imitations de dentelles en plastique, des feuillages...

Projeter TISSCOLOR, diluée jusqu'à fluidité suffisante, à l'aide d'un vaporisateur ou d'un appareil fixateur à bouche.

On peut jouer de 2 ou 3 couleurs superposées, en insistant plus en certains endroits qu'à d'autres pour varier les effets. Laisser sécher avant de détacher les éléments ayant servi à obtenir les réserves de couleurs.

tampon

Le tampon est, comme le pochoir, particulièrement indiqué pour les enfants, qui seront ravis des sujets simples ou décors à répétition permis par ce procédé.

Découper dans des pommes de terre bien sectionnées, des formes carrées, rectangulaires, triangulaires ou autres.

Étendre la couleur sur une feuille de plastique ou une plaque de verre avant d'encre la forme imprimante, qui sera ensuite appliquée sur le tissu comme un tampon.

On peut aussi utiliser des tampons fabriqués à partir d'un bois tendre ou d'un linoléum gravé.

Séchage et Fixation

Les décorations réalisées sur textiles naturels sont indélébiles après 48 heures. Pour les autres, l'indélébilité n'est acquise qu'après repassage. Dans ce cas, laisser sécher 3 à 5 heures, puis repasser en prenant la précaution d'intercaler un linge propre et sec entre le fer et le tissu décoré. Passer le fer réglé à température correspondant au tissu décoré, sur toutes les parties peintes. Le travail sera ainsi définitivement fixé.

Lavage

Après les délais indiqués, le tissu peut subir plusieurs lavages sans altération de la couleur. Ne pas utiliser toutefois de détergents concentrés, l'eau tiède savonneuse étant particulièrement recommandée.



* pinceaux

ref. 1 : Raphaël série 802 no.1

ref. 2 : Raphaël série 802 no.5

ref. 3 : Raphaël série 340

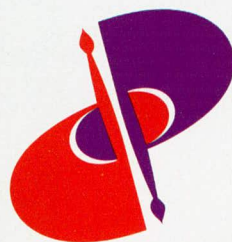


brault & bouthillier (1977) Itée

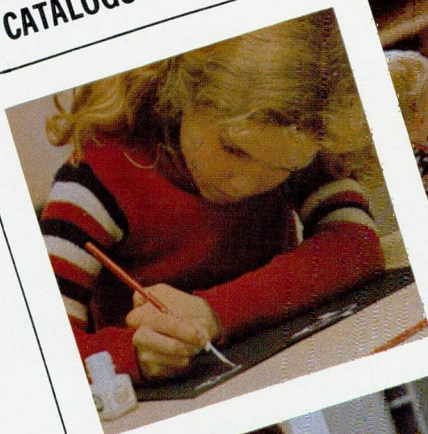
700 Beaumont, Montréal H3N 1V5
Tél. : (514) 273-9186

**MATÉRIEL
D'ARTS PLASTIQUES
DISTRIBUTEURS DES
PRODUITS «TARASCO»
ET «ACRYTEX»,
SCHOLA, TALENS,
CARAN D'ACHE,
SIAL...**

**DEMANDEZ NOTRE
NOUVEAU
CATALOGUE!**



*diffusion
pédagogique
b.c.t. inc.*



1981

**585, RUE LECLERC, C.P. 116,
REPENTIGNY, P. QUÉ.
J6A 5H7**

**TÉLÉPHONE:
1-800-361-4569
(sans frais, région 514)
(514) 585-7330
(514) 585-7331**



JACQUES DARCHÉ INC

présente

CHROMACRIL

la couleur scolaire

appelez sans frais

1-800-567-6171

Sherbrooke

563-4567

